

CHAPITRE. QUELLES POLITIQUES ECONOMIQUES DANS LE CADRE EUROPEEN ?

Programme officiel :

<p><b>Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les grandes caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro) ; comprendre les effets du marché unique sur la croissance.</li> <li>- Comprendre les objectifs, les modalités et les limites de la politique européenne de la concurrence.</li> <li>- Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture.</li> <li>- Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques).</li> </ul>
---	---

**DEFINITIONS des CONCEPTS INDISPENSABLES** : intégration européenne, marché unique, zone euro, croissance économique, politique européenne de la concurrence, politique monétaire unique, politique budgétaire, BCE, défaut de coordination, choc asymétrique.

**DEFINITIONS des CONCEPTS COMPLEMENTAIRES** : zone de libre-échange, union douanière, union économique, union économique et monétaire, politique industrielle, pacte de stabilité et de croissance, politique économique, coordination, policy mix, passager clandestin, choc symétrique, zone monétaire optimale, déficit public, dette publique, entente (ou cartel), entente illicite, abus de position dominante, opérations de concentrations, aides d'Etat, économies d'échelle, meilleure allocation des ressources, taux d'intérêt directeur, pouvoir de marché, stabilisateur automatique.



**INTRODUCTION**

En novembre 1954, Jean Monnet écrivait : « Nos pays sont devenus trop petits pour le monde actuel, à l'échelle des moyens techniques modernes, à la mesure de l'Amérique et de la Russie d'aujourd'hui, de la Chine et de l'Inde de demain. L'unité des peuples européens réunis dans les Etats-Unis d'Europe, est le moyen de relever leur niveau de vie et de maintenir la paix ».

La construction européenne résulte d'un projet politique car elle repose sur la volonté d'empêcher le retour de la guerre en Europe en développant la coopération et la solidarité économiques entre les pays pour garantir la paix et assurer la prospérité économique.

Dès l'origine, il ne s'agit pas seulement de favoriser la libre circulation des marchandises mais aussi :

- d'intensifier les liens commerciaux et culturels
- de favoriser les coopérations entre les entreprises, universités, laboratoires de recherche
- de susciter et de favoriser les échanges culturels (ex : programme Erasmus)
- de mettre en place des politiques communes.

Les 3 principaux critères caractérisant l'intégration européenne sont :

- le marché unique ;
- la monnaie unique : l'euro
- l'intégration des politiques économiques : politique de la concurrence, politique budgétaire et politique monétaire.

## PLAN DU CHAPITRE

### I. L'INTEGRATION EUROPEENNE ET LES EFFETS DU MARCHE UNIQUE SUR LA CROISSANCE

#### A) LES GRANDES CARACTERISTIQUES DE L'INTEGRATION EUROPEENNE

*OA : Connaître les grandes caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro).*

- 1° Les 5 degrés et étapes d'intégration économique
- 2° Le caractère atypique de l'intégration européenne

#### B) LES EFFETS DU MARCHE UNIQUE SUR LA CROISSANCE

*OA : Comprendre les effets du marché unique sur la croissance*

### II. LES POLITIQUES ECONOMIQUES DANS LE CADRE EUROPEEN

#### A) LA POLITIQUE EUROPEENNE DE LA CONCURRENCE : OBJECTIFS, MODALITES ET LIMITES

*OA : Comprendre les objectifs, les modalités et les limites de la politique européenne de la concurrence.*

- 1° Les objectifs de la politique européenne de la concurrence
- 2° Les modalités de la politique européenne de la concurrence
- 3° Les limites adressées à la politique européenne de la concurrence

#### B) LES POLITIQUES ECONOMIQUES EN EUROPE (rappel de 1<sup>ère</sup>)

*OA : Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture*

- 1° Qu'est-ce qu'une politique économique et quels sont ses objectifs ?
- 2° Quels sont les grands déséquilibres économiques ?
- 3° Politiques structurelles et conjoncturelles

#### C) LES POLITIQUES CONJONCTURELLES EUROPEENNES

*OA : Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens*

- 1° La politique monétaire unique dans la zone euro
- 2° Des politiques budgétaires nationales mais sous contraintes

### III. LES DIFFICULTES DE COORDINATION DES POLITIQUES CONJONCTURELLES DE LA ZONE EURO

*OA : comprendre les difficultés soulevées par la coordination entre une politique monétaire unique et des politiques budgétaires souveraines mais contraintes par le PCS (défaut de coordination, chocs asymétriques)*

#### A) DEFAUTS DE COORDINATION DES POLITIQUES CONJONCTURELLES

- 1° Défauts de coordination entre la politique monétaire unique de la BCE et les politiques budgétaires discrétionnaires
- 2° Défauts de coordination entre les politiques budgétaires discrétionnaires menacées par des comportements de passager clandestin

#### B) DES REACTIONS COMPLEXES DES POLITIQUES CONJONCTURELLES AUX CHOCS ASYMETRIQUES

- 1° Les chocs asymétriques renforcent les défauts de coordination de la politique monétaire unique
- 2° Les chocs asymétriques limitant les politiques budgétaires discrétionnaires contraintes par le PCS

# I. L'INTÉGRATION EUROPÉENNE ET LES EFFETS DU MARCHÉ UNIQUE SUR LA CROISSANCE

## A) LES GRANDES CARACTERISTIQUES DE L'INTEGRATION EUROPEENNE

*Objectifs d'apprentissage : Connaître les grandes caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro)*

*Concepts indispensables : Intégration économique, Marché unique, Zone euro, Croissance économique*

*Concepts complémentaires : Zone de libre-échange, Union douanière, Marché commun, Union économique, Union économique et monétaire*

### Document 1. L'intégration européenne et son marché unique

**VIDEO C'EST QUOI L'UNION EUROPÉENNE ? - Les essentiels de Jamy**

**VIDEO jusqu'à 7'16 (2932) L'intégration européenne et le marché unique - YouTube**

**VIDEO pour les élèves**

**(2932) L'Union Européenne, une expérience originale d'intégration des économies - YouTube**

**Demander en amont aux élèves de visionner ces vidéos pour exercice de classe inversée (jusqu'à 7'16)**

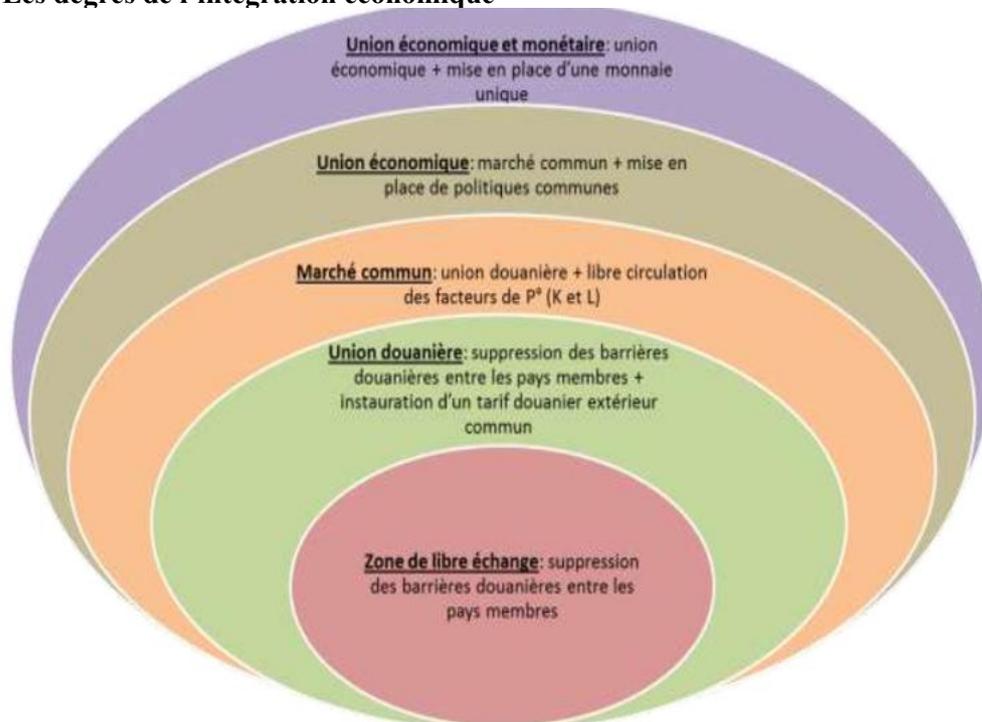
### Q1. A quoi a conduit ce projet politique de la construction européenne ?

Ce projet politique de la construction européenne a conduit à l'intégration économique des pays Européens.

### Q2. Définissez ce concept.

**Intégration économique** = processus de développement des échanges et des politiques communes conduisant plusieurs économies distinctes à la formation d'un espace économique unique.

### Document 2. Les degrés de l'intégration économique

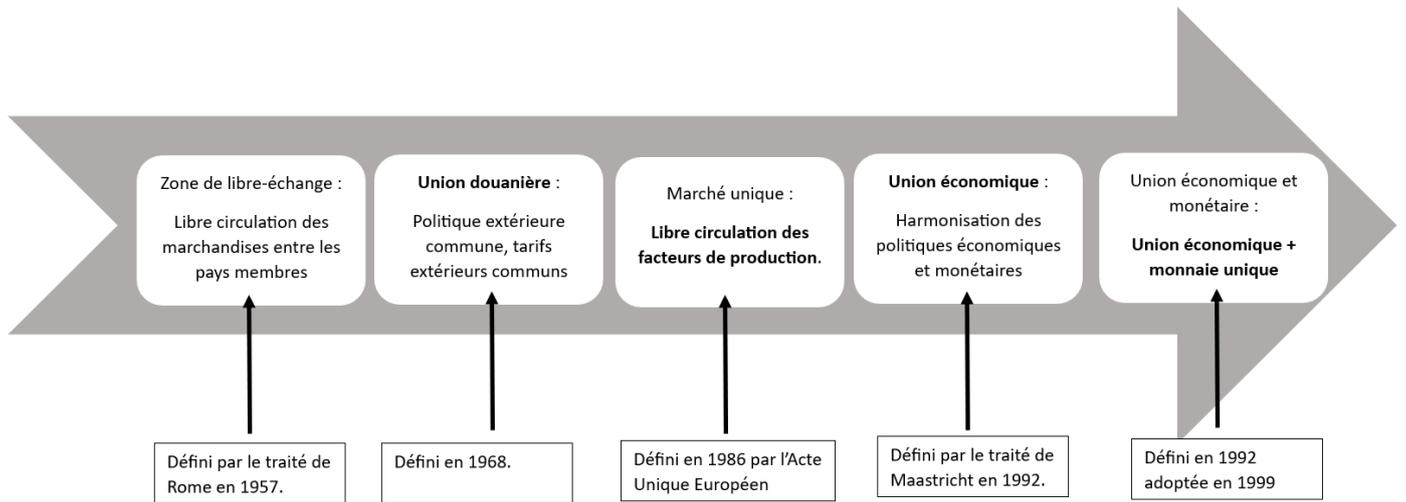


Source : Manuel de SES Magnard 2020

### Q3. Combien distingue-t-on de degrés d'intégration économique ?

On distingue 5 degrés d'intégration économique.

**Q4. A l'aide des termes suivants, complétez le schéma : union économique, union douanière, union économique + monnaie unique, libre circulation des facteurs de production :**



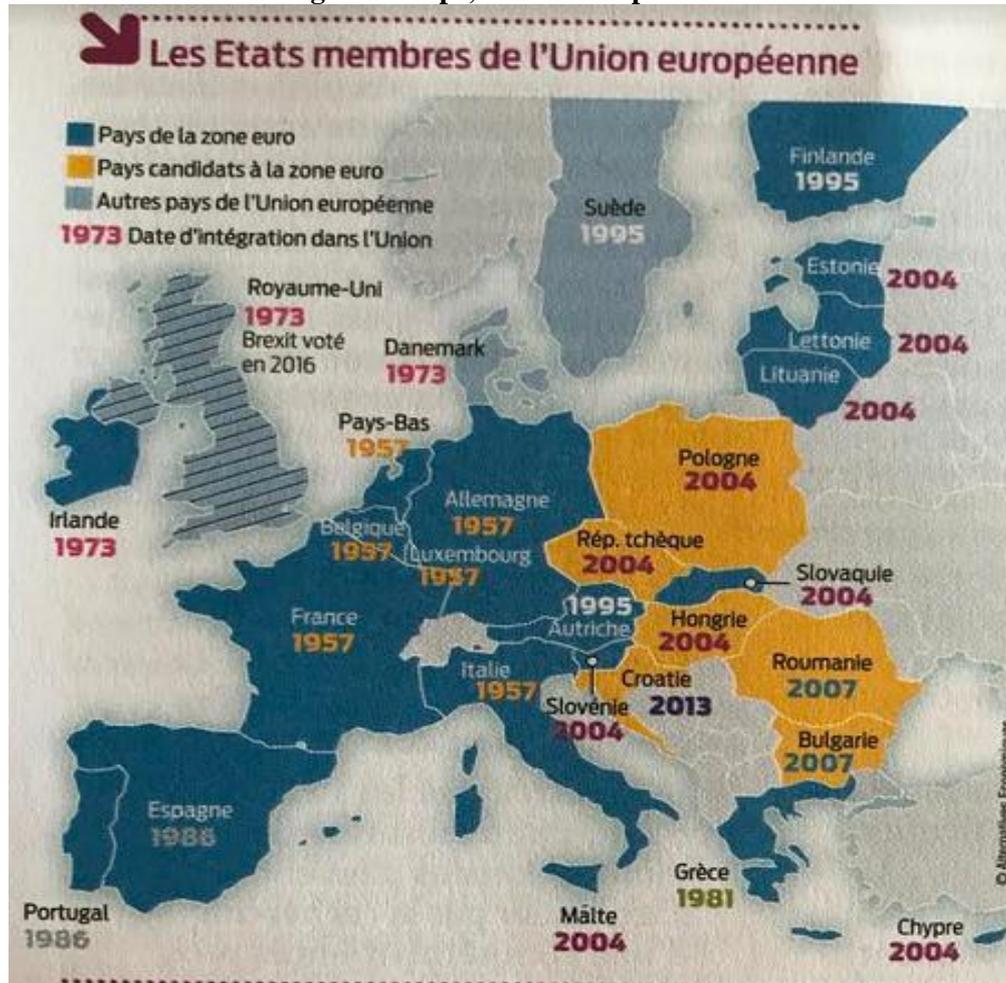
Source : E. Zaoui, collaboration du Parc Impérial de Nice

Ainsi, ce qui distingue une ZLE d'une UD, d'un marché commun, d'une union économique et d'une UEM c'est le **degré d'intégration économique**.

L'UEM étant le degré le plus poussé. Un espace économique est donc plus ou moins intégré.

L'intégration économique accroît l'**interdépendance des pays**. Aussi, la décision de renforcer ou non l'intégration économique résulte de décisions politiques.

**Document 3. Bien distinguer Europe, Union Européenne et Zone euro**



**Ne pas confondre**

- Europe continent européen
- Union européenne 27 États (en 2020)
- Zone euro union économique et monétaire (19 États membres de l'UE en 2020)

Source Manuel SES Magnard 2020

### Q1. Reliez chaque concept à sa définition.

**Union européenne** = union économique et politique qui réunit 27 pays.

**Zone euro** = correspond à l'Union Economique et Monétaire (UEM) cad à l'ensemble des pays ayant adoptés la monnaie unique : l'euro (concerne 20 pays sur 27) La zone euro est caractérisée par :

- une **monnaie unique**,
- une **seule banque centrale : la BCE (Banque Centrale Européenne)**
- **qu'une seule politique monétaire** dont l'objectif est la stabilité des prix.

### Q2. Qu'est-ce qui distingue l'UE de la Zone Euro ?

L'UE est une union économique (4<sup>ème</sup> degré d'intégration) alors que la zone euro est une UEM qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1999 avec :

- une **monnaie unique**, l'€uro (pour 20 des 27 pays de l'UEM)
- une **politique monétaire unique pour ces 27 pays** (qui l'exercent à des degrés variables) exercée par la BCE

Il est donc important de distinguer les 27 Etats-membres de l'Union Européenne des 20 Etats-membres de la Zone Euro (UEM).

*Remarque : en effet, un pays membre de l'UE n'est pas nécessairement membre de la zone euro => 27 Etats membres de l'UE depuis en 2020 et 20 Etats-membres de la zone euro depuis le 1er janvier 2023. Par exemple, la Bulgarie, le Danemark, la Hongrie, la République Tchèque, la Suède, la Pologne, la Roumanie... ne sont pas membres de la zone euro mais sont membres de l'UE.*

### Q3. Quels rôles précis joue la BCE au sein de l'UEM et de la zone euro ?

**BCE = Banque Centrale Européenne** = banque des banques commerciales, a pour fonction de gérer le système de paiement, de contrôler le financement de l'économie et de mettre en œuvre la politique monétaire.

La BCE est l'institution à laquelle les Etats-membres de la zone euro ont transféré leur souveraineté monétaire. Elle a été créée en 1998.

La BCE exerce les missions de toute BC : émission de la monnaie banque centrale, prêteur en dernier ressort, définition et conduite de la politique monétaire. (Voir chapitre de 1<sup>ère</sup> sur la Monnaie).

De plus, l'**intégration économique européenne** s'effectue à des rythmes différents selon les pays. Donc l'intégration européenne n'est **pas un processus uniforme et linéaire**. L'Europe n'a pas suivi dans l'ordre les différentes étapes de l'intégration économique. Ces différentes étapes se sont entrecroisées.

De plus, l'UE s'est dotée d'institutions supranationales (comme le Parlement européen), d'un pouvoir exécutif et d'une administration disposant d'un budget.

C'est pourquoi on dit que la construction européenne est une **expérience originale d'intégration**.

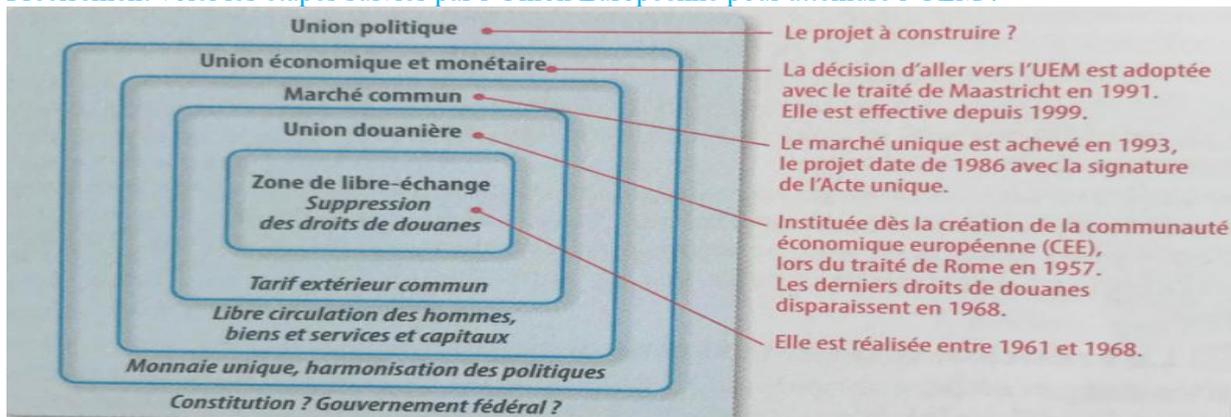


Cartographe : Dila.

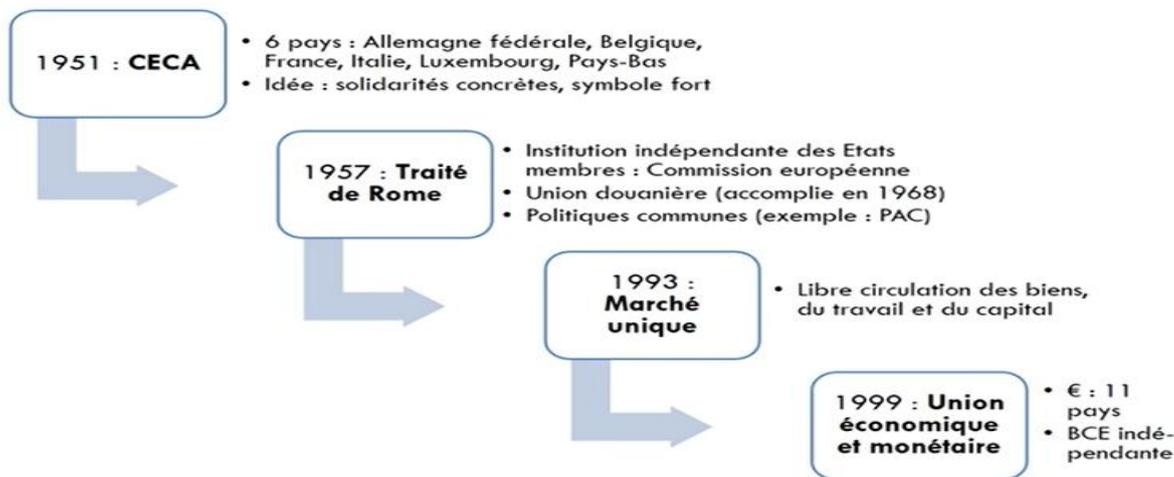
© DILA 2023 | vie-publique.fr

[Pour le professeur :

Précisément voici les étapes suivies par l'Union Européenne pour atteindre l'UEM :

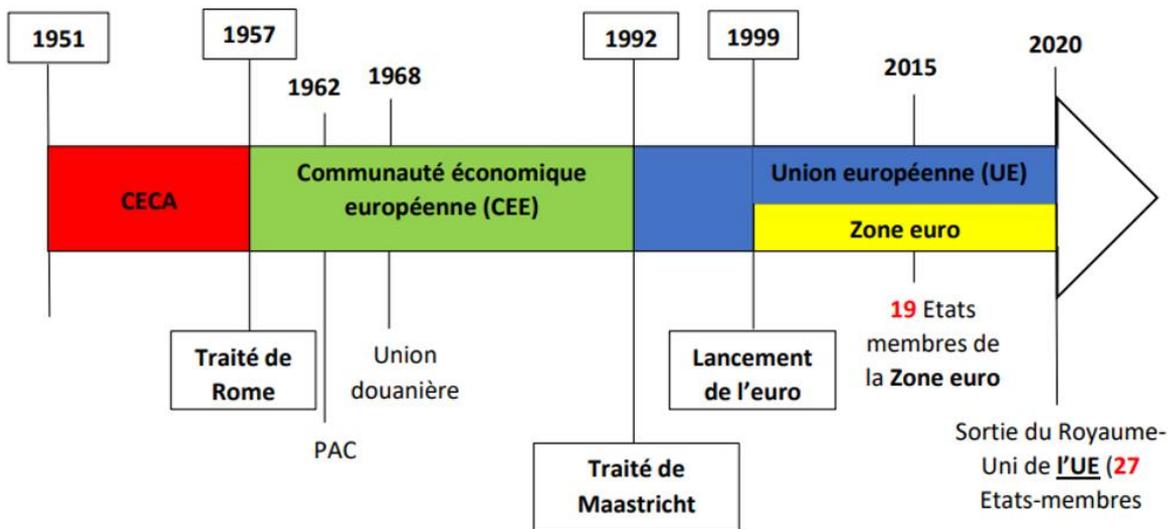


En frises chronologiques :



Source : les SES en vidéos

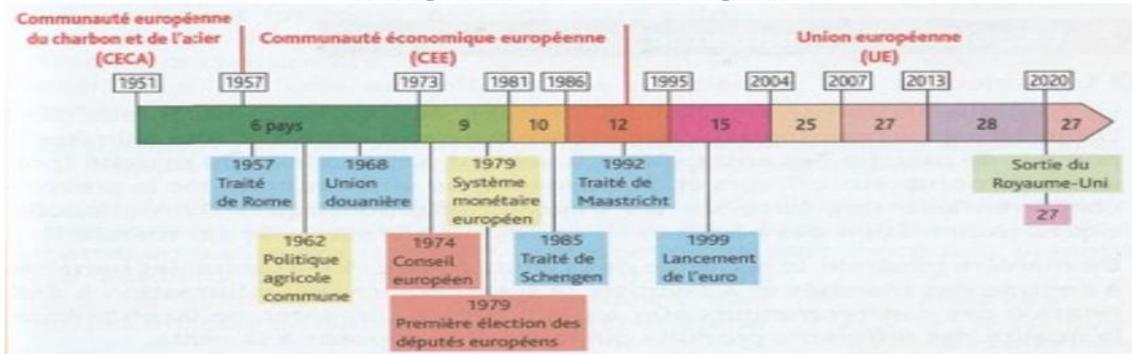
**Les étapes de la construction européenne**



Source : M. Osenda pour Elogie des SES

L'intégration européenne a commencé en 1951 avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Le traité de Rome (1957) a institué une union douanière (atteinte en 1968) sans passer par l'étape de libre-échange. [...] Ce n'est qu'à partir de 1993, avec l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, qu'on observe un véritable marché commun (ou marché unique) avec la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux. C'est aussi dans ce traité qu'il est prévu de créer une monnaie unique au 1<sup>er</sup> janvier 1999, sous l'égide d'une Banque centrale européenne. La zone euro regroupe les pays de l'Union européenne (UE) ayant adopté l'euro et forme une UEM. Elle compte aujourd'hui 19 membres.

### Les étapes de la construction européenne



M. Navarro, *Objectif bac Tle, spécialité SES*, Hachette education, 2020.

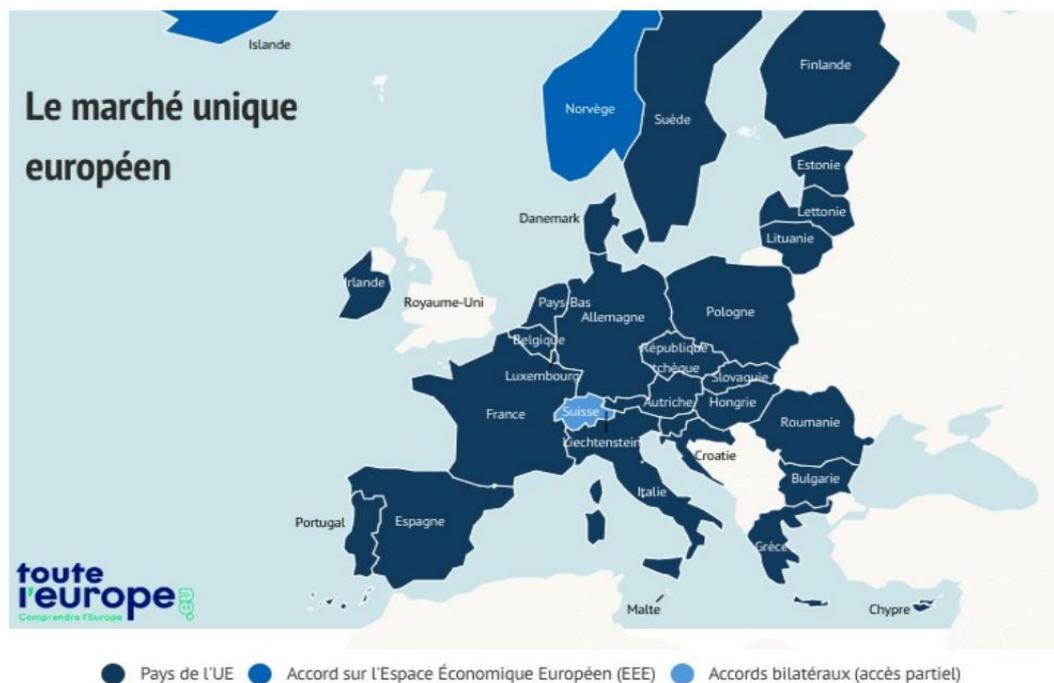
## B) LES EFFETS DU MARCHÉ UNIQUE SUR LA CROISSANCE

*Objectifs d'apprentissage : Comprendre les effets du marché unique sur la croissance*

*Concepts indispensables : Marché unique, Croissance*

### Document 4. Le marché unique européen

**VIDEO Le marché unique de l'Union européenne expliqué en 3mn**



Description : Le marché unique européen.

Source : <https://touteurope.eu>

### Documents 5. Principaux effets attendus du marché unique sur la croissance

**(2932) L'Union Européenne, une expérience originale d'intégration des économies - YouTube** à partir de 2'52

**Unification des marchés** : levée d'obstacles à la circulation des biens, libéralisation des services financiers, ouverture des marchés publics aux entreprises étrangères des États membres de la communauté européenne

**Mutations des structures économiques** : approfondissement de l'intégration commerciale, élargissement de la taille des marchés, concurrence accrue.

**Baisse des coûts** : économies d'échelle, meilleure allocation des ressources (élimination des entreprises peu rentables, orientation de l'épargne vers les secteurs les plus efficaces).

**Facteurs de croissance** : hausse de l'investissement, gains de productivité

**Croissance du PIB**

**Note** : schéma inspiré par le rapport, en 1988, de l'économiste italien Paolo Cecchini sur les effets économiques attendus du marché unique. Ce rapport estimait que le marché unique apporterait, en termes de Produit Intérieur Brut (PIB), un gain cumulé entre 1993 et 1998 de 4,5 %.  
D'après Marie-Annick Barthe, *Économie de l'Union européenne*, 5<sup>e</sup> édition, Economica, 2014.

### Q1. Qu'entend-on par marché unique, économies d'échelle et meilleure allocation des ressources ?

**Marché unique** = espace économique dans lequel circulent librement les biens et services, les capitaux et les personnes.

**Économies d'échelle** = lorsque le coût unitaire de production décroît avec la quantité produite.

**Meilleure allocation des ressources** = affectation des ressources (en capital, en travail...) à des activités économiques plus efficaces, cad qui créent davantage de richesses.

### Q2. Comment le marché unique peut-il générer des gains de productivité ?

Des gains de productivité peuvent être générés par le marché grâce à :

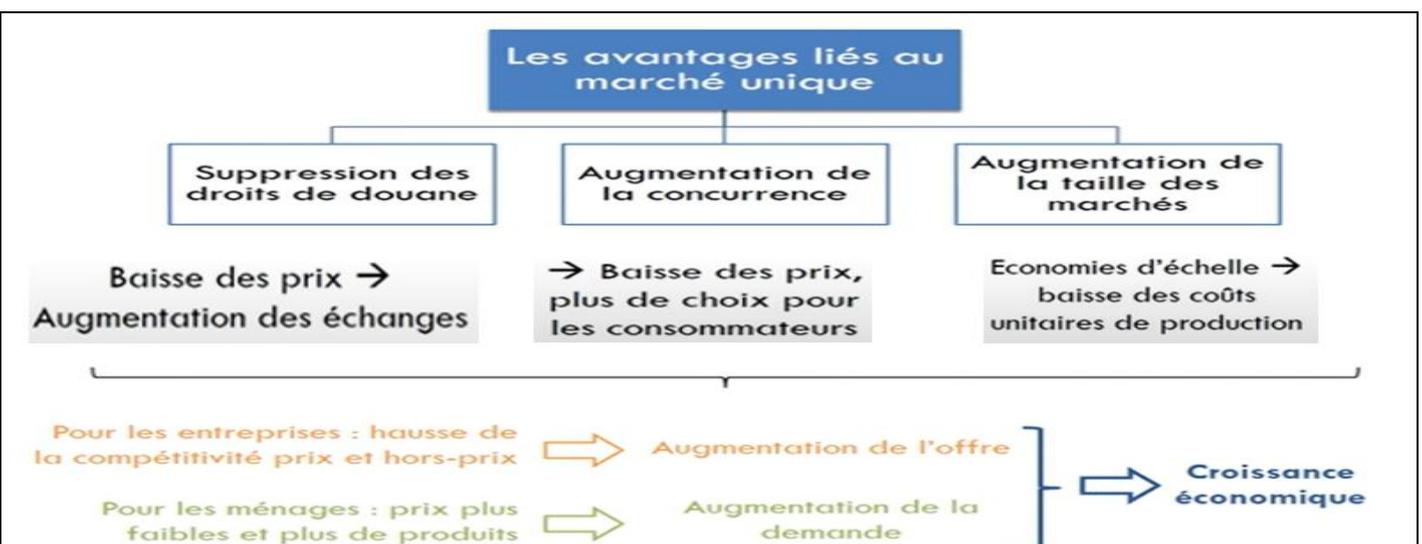
- une **meilleure spécialisation de l'appareil productif** permise par l'ouverture des marchés de biens et services (= **théorie des avantages comparatifs**),
- des **innovations** suscitées par cette ouverture,

### Q3. Pourquoi le marché unique est-il source de croissance ?

Le **marché unique** est **source de croissance** parce qu'il doit **favoriser** les deux facteurs essentiels de la croissance économique que sont :

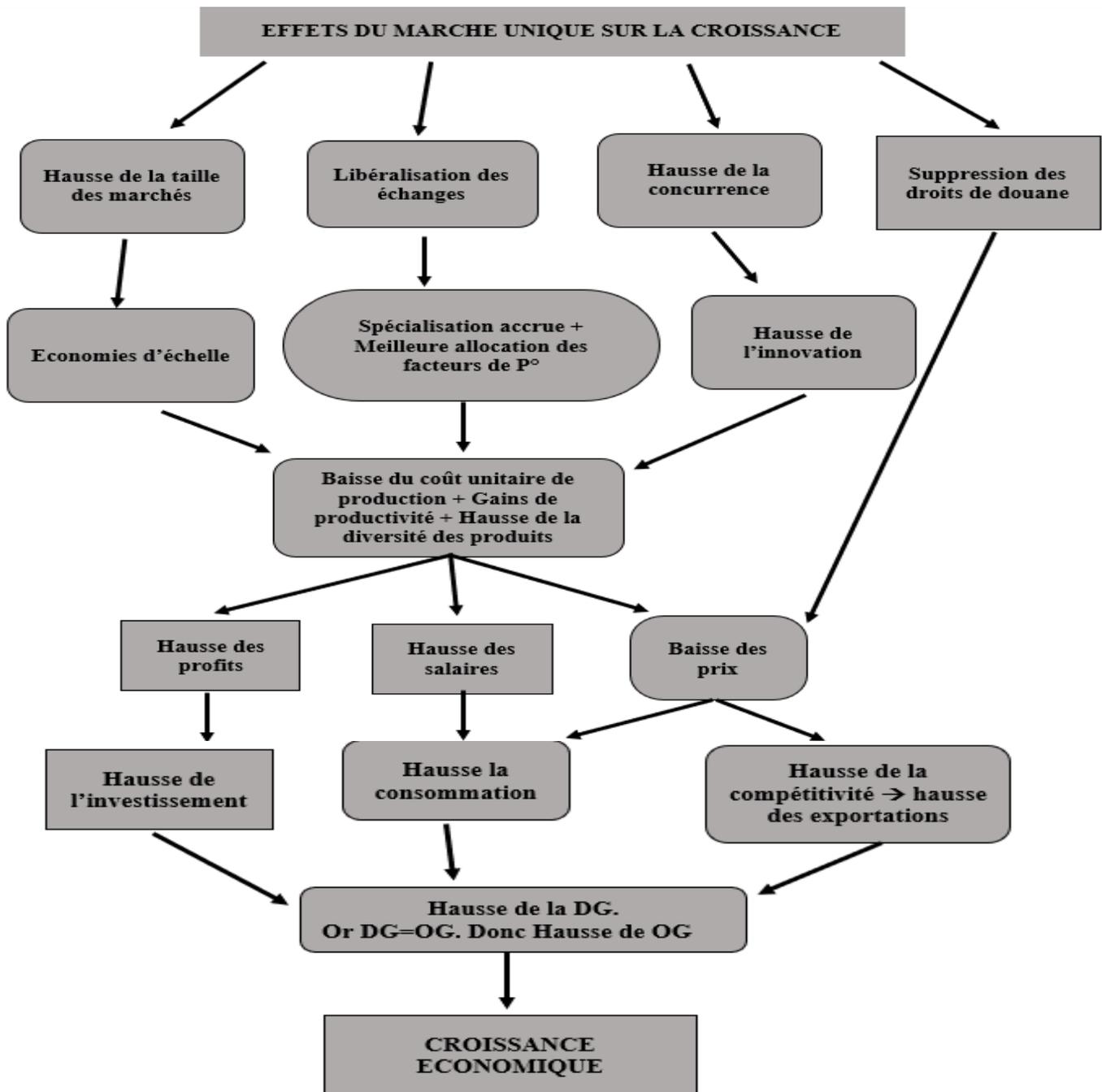
- **l'investissement**
- **les gains de productivité.**

**DONC** : la **principale justification de ce marché unique est le renforcement de l'efficacité économique et de la croissance.** En effet, la **concurrence est la source de l'efficacité économique** cad de **productivité**, donc de la **compétitivité** et au final de la **croissance économique.**



(Pour le professeur, source complète : (2932) L'Union Européenne, une expérience originale d'intégration des économies - YouTube à partir de 2'52

## SCHEMA RECAPITULATIF



Source : Eduscol et collaboration du Parc Impérial de Nice avec E.Zaoui

## II. LES POLITIQUES ECONOMIQUES DANS LE CADRE EUROPEEN

*Objectifs : Comprendre les objectifs, les modalités et les limites de la politique européenne de la concurrence. Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture*

*Concepts indispensables : Politique européenne de la concurrence, Politique économique, Politique monétaire, Politique budgétaire*

*Concepts complémentaires : ententes illicites, abus de position dominant, concentration, aides de l'Etat*

### A) LA POLITIQUE EUROPEENNE DE LA CONCURRENCE : OBJECTIFS, MODALITES ET LIMITES

VIDEO pour le professeur(2932) La politique européenne de la concurrence - YouTube

Nous avons vu que la construction du marché unique européen en 1993 a renforcé l'intégration européenne et la concurrence des entreprises des pays membres. Afin de stimuler la croissance économique, la concurrence entre les entreprises de l'UE ne doit pas être faussée. Se pose donc la question de la régulation de la concurrence à l'échelle européenne, cadre de la mise en place d'une politique européenne de la concurrence.

**Document 6. La politique de la concurrence au sein de l'Europe** (qui sert pour toute la sous-partie A)

SES cours de Tle : la politique européenne de la concurrence

#### 1° Les objectifs de la politique européenne de la concurrence

**Document 7. Les objectifs de la politique de la concurrence** (rappels de première)

Pourquoi réguler la concurrence ? La concurrence désigne le processus par lequel les entreprises rivalisent (sont en compétition) entre elles sur le marché pour satisfaire au mieux les attentes des clients, entreprises comme consommateurs. Le processus de rivalité prend différentes formes : les entreprises peuvent s'affronter par les prix, elles peuvent également tenter de se différencier les unes des autres par l'innovation ou la différenciation des produits. Comme la concurrence est un processus, il est possible qu'à un moment donné une entreprise se retrouve avec un fort pouvoir de marché, dès lors qu'elle a su, par ses mérites, satisfaire mieux que les autres les attentes des clients. Mais cette situation doit pouvoir être remise en cause par des concurrents qui seraient plus innovants, qu'ils soient déjà présents sur le marché ou nouveaux entrants. Pour s'assurer que cette lutte entre entreprises se déroule à armes égales et selon les mérites propres de chacun, il est nécessaire de fixer des règles du jeu. Tel est précisément le rôle de la politique de concurrence, qui ne vise pas à protéger certains concurrents en particulier, fussent-ils de petite taille, mais à protéger le processus de concurrence lui-même.

Source : D'après « 50 mots pour comprendre la concurrence », Autorité de la concurrence, pp 12-13

**Document 8. La politique européenne de la concurrence au service du progrès économique et social**

Selon la théorie économique néoclassique, une concurrence libre, loyale et non faussée est un moyen d'amélioration économique. La pression exercée par les potentiels concurrents sur les entreprises présentes sur le marché et la concurrence que se livrent entre elles [ces entreprises doivent] encourager l'innovation, qui améliore leur efficacité et leur compétitivité. Elle conduit également à faire baisser les prix pour les consommateurs et augmenter la diversité des produits présents sur le marché. Les consommateurs peuvent donc accéder à plus de biens et à des biens moins chers. Une meilleure concurrence est donc un cadre susceptible d'offrir des avantages pour le progrès économique et social. [...]

C'est [...] la Commission européenne qui a la compétence exclusive de la mise en œuvre du droit européen de la concurrence, de la surveillance des marchés, du contrôle des concentrations et des sanctions en cas de non-respect des règles. Elle ne s'intéresse cependant qu'aux cas de dimension européenne. [...] et est assistée par les autorités nationales qui sont chargées d'appliquer le droit européen dans chaque État membre.

Jules Lastennet et Justine Daniel, « La concurrence dans l'Union européenne » [www.touteurope.eu](http://www.touteurope.eu), février 2019.

**REPÈRE**

**Qui met en œuvre la politique de la concurrence ?**  
La politique de la concurrence correspond à toutes les mesures prises par les pouvoirs publics pour favoriser la concurrence et empêcher les pratiques anti-concurrentielles.

<b>Mise en œuvre</b>		
À l'échelle de la France	▶▶	Autorité de la concurrence Institution indépendante du gouvernement
À l'échelle du Marché unique européen	▶▶	Commission européenne Organe exécutif de l'Union européenne

### Apport du professeur :

La Commission européenne a la compétence exclusive de la mise en œuvre du droit européen de la concurrence. Chaque État membre possède une autorité nationale de la concurrence agissant sur son territoire. En France, en 2009, l'autorité de la concurrence a remplacé le Conseil de la Concurrence créé en 1986. Seuls les cas impliquant au moins trois États sont traités par la Commission européenne, via la Direction Générale de la Concurrence. Le droit européen de la concurrence est régi par le titre VII du Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE). Ce droit s'applique à toutes les entreprises privées ou publiques. Les services publics non marchands

(éducation, protection sociale) ne sont pas concernés.

### Q1. Rappelez la définition des concepts de : « pouvoir de marché » et « innovation »

**Pouvoir de marché** = situation dans laquelle les offreurs présents sur le marché peuvent influencer voire fixer le niveau du prix et ou les quantités totales vendues de biens ou services.

**Innovation** = application économique réussie d'une invention

### Q2. Que signifie l'expression « concurrence par les mérites » ?

La « concurrence par les mérites » désigne le processus par lequel les entreprises en concurrence luttent à « armes égales ».

Donc, le **pouvoir de marché** acquis par ces dernières doit **résulter de leurs « mérites »**, cad de leur capacité à mieux satisfaire les attentes des consommateurs que leurs concurrents (via l'innovation par exemple), et non de stratégies anti-concurrentielles visant à empêcher le bon déroulement de la compétition entre entreprises.

### Q3. Commentez la phrase soulignée du document 7.

Dans l'absolu, la politique de la concurrence correspond aux mesures visant à **maintenir le processus de concurrence** et à veiller à ce qu'il se déroule « **selon les mérites** » **des entreprises**. La politique de la concurrence a donc pour objectif de **lutter contre les pratiques anti-concurrentielles**. Son objectif n'est donc pas de protéger les petites entreprises des grandes entreprises.

En veillant à ce que la concurrence se déroule selon les mérites, la politique de la concurrence **incite donc les entreprises à innover** pour faire face à la concurrence et se retrouver en situation de **monopole temporaire**. La politique de la concurrence **favorise donc la croissance via la hausse de la PGF**.

De même, en luttant contre les pratiques anti-concurrentielles (comme les ententes illicites entre entreprises), la politique de la concurrence permet de préserver le **pouvoir d'achat des consommateurs**.

En effet, lors d'une entente illicite, les entreprises coopèrent entre elles pour augmenter les prix et réduire les quantités à produire. Elle limite ainsi la concurrence qui ne se déroule donc pas selon les mérites de chacune.

### Q4. Définissez la Politique européenne de la concurrence et précisez quel organisme européen la défend.

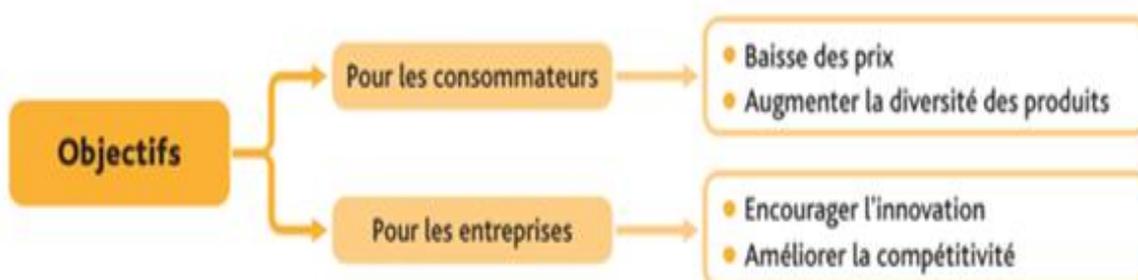
**Politique européenne de la concurrence** = ensemble des objectifs, instruments et décisions prises par une autorité autorités européennes pour encadrer et favoriser la concurrence libre et non faussée sur les marchés.

Elle est placée sous la responsabilité de la **Commission européenne** qui veille ainsi au bon fonctionnement du marché unique.

### Q5. Pourquoi la Commission européenne encourage-t-elle la concurrence ?

La Commission européenne encourage la concurrence parce que celle-ci est considérée comme la source de l'**efficacité économique** : les offreurs (**entreprises**) sont poussés à **maximiser la qualité et à minimiser les coûts de production** (pour être compétitifs) et les demandeurs (**consommateurs**) en bénéficient parce qu'ils obtiennent ainsi des produits au **meilleur rapport qualité/prix**, autant de sources potentielles de **progrès économique et social**. (Cf. **Théorie Néoclassique**)

### Q6. Complétez le schéma suivant en vous appuyant sur le document 7.



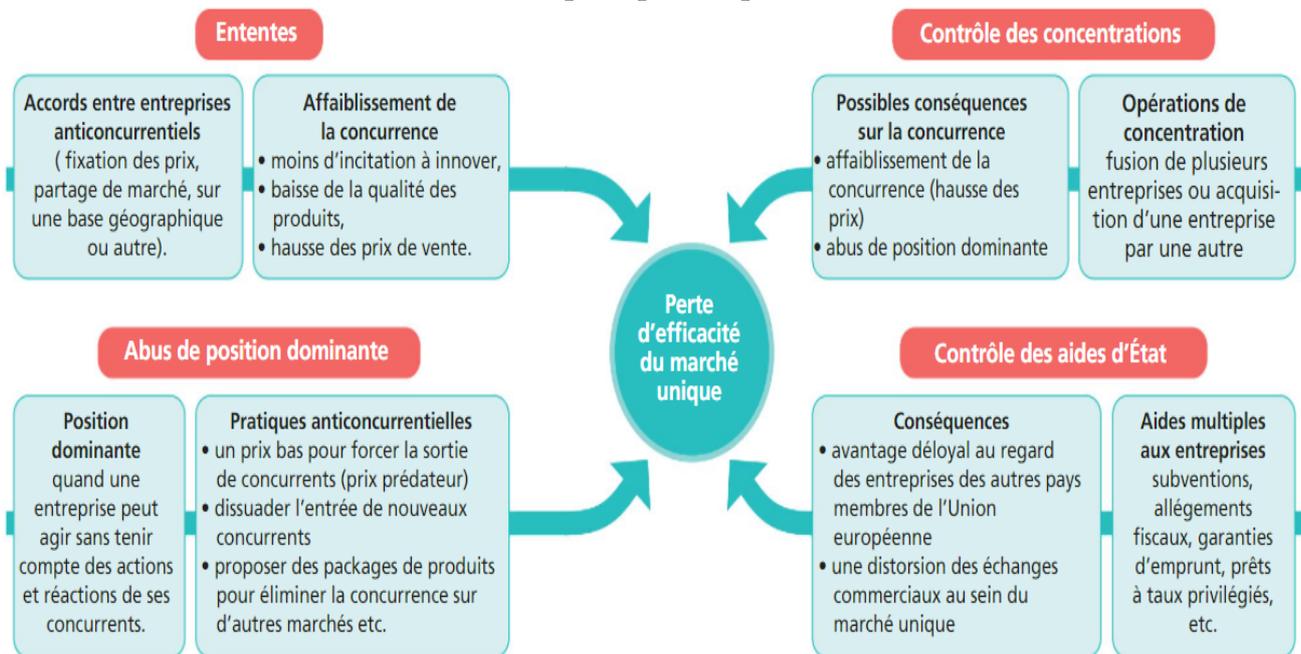
[Pour le professeur

D'après le texte, la politique de la concurrence favorise la concurrence donc favorise aussi l'innovation, dans la mesure où la concurrence incite à innover, joue un rôle d'aiguillon : chaque entreprise doit innover pour améliorer son efficacité et sa compétitivité afin de pouvoir faire face à la concurrence que lui livrent les autres entreprises. Cependant, ce que le texte ne précise pas c'est que la concurrence peut aussi désinciter à l'innovation. L'innovation est généralement coûteuse, car elle suppose des investissements en R&D. Le rendement de l'innovation dépend donc de la possibilité d'en tirer une rente grâce à un pouvoir de marché accru. Dès lors, une forte concurrence, qui amenuise les profits, peut décourager les innovateurs. Des travaux empiriques, menés notamment par Philippe Aghion, ont révélé que le lien entre intensité de la concurrence et intensité de l'innovation prend la forme d'une courbe en U inversé. Il faut donc être attentif aux contextes dans lesquels les effets positifs de la concurrence sur l'innovation l'emportent ou, au contraire, dans lesquels ce sont les effets négatifs qui l'emportent. La politique de la concurrence ne favorise donc pas systématiquement l'innovation. Et la lecture d'un texte doit être très attentive : ce n'est pas la même chose de dire que la concurrence « doit » (sous-entendu, en théorie) favoriser la concurrence et dire que la concurrence « favorise » (sous-entendu, systématiquement, toujours et en tout lieu) la concurrence.

Ce que le texte nous indique c'est que : puisqu'une meilleure concurrence est un cadre « susceptible d'offrir » des avantages pour le progrès économique et social, alors la politique de la concurrence est susceptible de favoriser un tel progrès. Et ce texte nous explique par quel canal : en favorisant la production de biens de qualité et une modération de leur prix, la concurrence et, par conséquent, la politique de la concurrence peuvent améliorer le niveau et la qualité de vie des consommateurs, donc de l'ensemble de la population. Le texte n'avance ainsi que des possibilités sans les traiter toutes, en particulier celles relatives à des effets négatifs de la (politique de la) concurrence sur le progrès économique et social, notamment parce que ce progrès ne se mesure pas uniquement par la quantité et la qualité des biens consommés.]

## 2° Les modalités de la politique européenne de la concurrence

### Document 9. Les 4 domaines d'intervention de la politique européenne de la concurrence



1. L'interdiction des ententes et des abus de position dominante ainsi que le contrôle des concentrations sont des domaines communs à la plupart des politiques de la concurrence dans les pays développés. Le contrôle des aides d'État est en revanche une spécificité européenne, qui s'explique par le caractère supranational de la politique de la concurrence européenne.

Magnard, 2020.

### Q1. Quels sont les 4 domaines d'intervention de la politique européenne de la concurrence

La politique européenne de la concurrence intervient dans :

- la lutte contre les ententes illicites
- la lutte contre les abus de position dominante
- le contrôle des concentrations (fusions-acquisitions)
- le contrôle des aides de l'Etat

## Q2. Pourquoi la politique européenne de la concurrence intervient-elle dans ces 4 domaines ?

La politique européenne de la concurrence intervient dans ces 4 domaines car les pratiques des entreprises associées aux trois premiers domaines ou des États (4e domaine) peuvent **nuire à la concurrence**, donc à **l'efficacité du marché unique**.

## Q3. Pourquoi une entente ou une concentration peuvent-elle entraîner une hausse du prix des produits offerts ?

Une entente ou une concentration peuvent entraîner une hausse du prix des produits offerts car elles amènent à une augmentation du pouvoir de marché des firmes. Le marché s'écarte alors de la situation concurrentielle.

### ILLUSTRATIONS

#### Exemple d'ententes sanctionnées en Europe :

#### Automobile : BMW et Volkswagen sanctionnés par la Commission européenne pour entente illégale

Selon le gendarme européen de la concurrence, les constructeurs allemands s'étaient entendus pour limiter le développement d'une technologie permettant de rendre les voitures moins polluantes entre 2009 et 2014. Ils devront s'acquitter d'une amende de 875 millions d'euros.



Plutôt que de se soumettre aux règles de concurrence, il y a parfois une solution, illégale et risquée, mais qui peut s'avérer gagnante : s'entendre entre quelques entreprises pour garder des prix plus élevés ou se partager le marché. En 2018 et 2019, la Commission européenne a enquêté auprès de cinq constructeurs allemands – Daimler, BMW et le groupe Volkswagen (Volkswagen, Audi et Porsche) – afin de déterminer s'ils s'étaient entendus pour ne pas développer une technologie d'épuration des gaz d'échappement sur les nouvelles voitures à moteur diesel, une affaire sans lien avec le scandale du Dieseldgate.

Jeudi, le gendarme européen de la concurrence a annoncé son verdict. *«Toutes les parties ont reconnu leur participation à l'entente et ont accepté de régler l'affaire par transaction»*, peut-on lire dans son communiqué. L'amende est salée, mais limitée du fait de la coopération des parties prenantes. Les constructeurs automobiles sont condamnés à 875 millions d'euros d'amende : 502 millions pour Volkswagen et 373 pour BMW. Mais l'autre grand constructeur allemand, Daimler (Mercedes) échappe à une sanction de 727 millions d'euros. L'entreprise a en effet profité d'un programme de clémence, une méthode pratiquée par les autorités de la concurrence pour inciter les participants à un cartel à le dénoncer. En contrepartie de quoi, l'entreprise dénonciatrice bénéficie d'une immunité totale.

Les cinq constructeurs étaient accusés par la Commission européenne de s'être entendus pour limiter la concurrence dans le développement d'un réservoir qui permet de *«transformer les NOx toxiques en eau et en azote inoffensifs»* sur les moteurs diesel. Volkswagen, BMW et Daimler *«se sont régulièrement rencontrés dans le cadre de réunions techniques pour discuter du développement de la technologie de réduction catalytique sélective (SCR), qui élimine les émissions nocives d'oxyde d'azote (NOx) des gaz d'échappement des voitures à moteur diesel par l'injection d'urée (également appelée "AdBlue")»*, explique l'exécutif européen dans son communiqué.

En d'autres termes, les constructeurs disposaient de technologie pour rendre les voitures moins polluantes, au-delà de ce que les normes européennes imposaient alors. Et se sont mises d'accord pour en limiter le recours tant que la législation européenne en matière d'épuration des gaz d'échappement n'était pas plus stricte. *«Les cinq constructeurs automobiles Daimler, BMW, Volkswagen, Audi et Porsche possédaient la technologie nécessaire pour réduire les émissions nocives au-delà de ce qui était légalement exigé par les normes d'émission de l'UE. Mais ils ont évité de se faire concurrence en n'utilisant pas tout le potentiel de cette technologie pour aller plus loin que le niveau d'épuration légalement prescrit»*, a résumé la vice-présidente de la Commission chargée de la concurrence Margrethe Vestager.

Source : Libération et AFP, juillet 2021.

#### Exemple de sanction d'ententes « cartel des camions »

(2924) Une amende record de l'UE pour sanctionner le cartel des camions - YouTube (jusqu'à 2'24)

#### Exemple d'abus de position dominante : le cas de Google

La Commission européenne inflige 2,42 milliards d'amendes à Google (francetvinfo.fr)

#### Exemple d'abus de position dominante : le cas d'Apple

La Commission européenne accuse Apple d'abus de position dominante avec Apple Pay

#### Exemple d'abus de position dominante : le cas de géants de la tech américaine

Les géants de la tech accusés d'abus de position dominante

#### Q4. Une position dominante est-elle nécessairement anticoncurrentielle ?

Une position dominante n'est pas nécessairement anticoncurrentielle car elle peut être liée uniquement à l'efficacité de la firme : coûts de production plus faibles (grâce, par exemple, à des compétences spécifiques propres à la firme), meilleure qualité du produit (issue d'innovations)...

Exemple : domination de Microsoft sur le marché des systèmes d'exploitation pour ordinateurs (Windows) : cette domination n'est pas en elle-même condamnable au nom du respect de la concurrence.

[Pour le professeur : Pourquoi la probabilité qu'une entreprise élève des barrières à l'entrée sur le marché est-elle plus élevée lorsque cette entreprise a une position dominante sur ce marché ?

Une entreprise bénéficiant d'une position dominante peut plus aisément qu'une autre, élever des barrières à l'entrée sur les marchés, c'est-à-dire empêcher qu'un nouvel entrant vienne créer une pression concurrentielle. Par exemple, la rente liée à la position dominante peut apporter une puissance financière (la firme peut accumuler « un capital de guerre » ou avoir un accès privilégié au crédit bancaire) permettant de pratiquer des prix prédateurs dissuadant l'entrée. Un autre exemple est donné par les ventes liées, c'est-à-dire le fait de proposer des packages de produits liant l'achat du produit sur le marché sur lequel la firme a une position dominante (ex : le système d'exploitation Windows) à l'achat d'un produit sur un second marché afin d'empêcher ou d'affaiblir la concurrence sur ce marché (ex : le lecteur multimédia MediaPlayer ou le navigateur Internet Explorer). Ces pratiques anticoncurrentielles sont des abus de position dominante et sont proscrites par les autorités de la concurrence.]

*Remarque : la Commission européenne chargée de la politique de la concurrence a mis en place la **procédure de clémence** pour démanteler les ententes illicites. Selon laquelle, les producteurs qui dénoncent en premier les autres membres de l'entente illicite sont exonérés totalement de sanction pécuniaire s'ils fournissent des preuves significatives concernant l'existence de l'entente illicite et les suivants bénéficient d'une exonération partielle en fonction de leur ordre d'arrivée. Cette procédure permet de créer un climat de défiance ce qui est un moyen efficace de lutter contre les ententes.*

#### Q5. Pourquoi la politique européenne de concurrence contrôle-t-elle les aides de l'État ?

La politique européenne de concurrence contrôle les aides des États parce qu'elles sont susceptibles de créer des distorsions de concurrence au sein du marché unique.

Les aides de l'État (subventions publiques, allègements fiscaux...) qui visent à accroître la compétitivité d'entreprises nationales et donc leur pouvoir de marché, à maintenir ces entreprises sur le territoire (éviter les délocalisations) ou à attirer des entreprises étrangères sont considérées comme des pratiques déloyales à l'égard des entreprises implantées dans d'autres pays de l'UE et à l'égard de ces pays eux-mêmes. Elles entravent le processus d'intégration économique européenne et sont jugées contraires à l'efficacité économique puisqu'elles nuisent à la concurrence.

*Remarque : comme l'explique Margrethe Vestager (3<sup>ème</sup> vice-présidente chargée de la politique de la concurrence) certaines aides d'État sont autorisées si elles permettent aux États membres « d'aider les régions européennes les moins favorisées à rattraper leur retard et de réduire les inégalités en termes de bien-être économique, de revenus et de chômage. Ces objectifs de cohésion sont au cœur de notre Union. Nous avons également étendu les possibilités qu'ont les États membres de soutenir les régions confrontées à des structures liées à la transition ou à des défis tels que le dépeuplement, afin que les lignes directrices contribuent aux transitions verte et numérique tout en soutenant des défis conditions de concurrence égales entre les États membres ».*

**Document 10. Les modalités d'intervention de la politique européenne de la concurrence**

**Lutte contre**

Ententes	Abus de position dominante	Contrôle des concentrations	Contrôle des aides d'État
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdiction des cartels et des ententes, sanctions par des amendes<sup>1</sup> sauf si accords produisant des avantages économiques (ex : recherche et développement).</li> <li>• Politique de « clémence » pour les entreprises qui donnent à la Commission des preuves de l'existence d'un cartel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Position dominante : pas interdite en elle-même, seuls les abus le sont.</li> <li>• De sa propre initiative ou à la suite d'une plainte, la Commission peut mener une enquête.</li> <li>• Si abus, amendes<sup>1</sup>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle au-delà de seuils de chiffre d'affaires.</li> <li>• Détermination par la Commission du « marché pertinent<sup>2</sup> », des produits et zones géographiques affectés par la concentration.</li> <li>• Autorisation sans conditions ou sous conditions (de cessions d'actifs ou de technologies mis en commun...), ou interdiction de la concentration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de traitement des aides inférieures à 200 000 euros sur trois ans.</li> <li>• Aides d'État non sanctionnées si elles servent l'intérêt public, bénéficient aux régions désavantagées, aux PME, à la protection de l'environnement, à la recherche, à la formation, à l'emploi et la culture.</li> <li>• Interdiction des aides qui faussent la concurrence et obligation de rembourser.</li> </ul>

**Note :** La politique européenne de la concurrence relève de la compétence exclusive de la Commission européenne, une des principales institutions de l'Union européenne, avec le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et le Conseil européen.

1. Les sanctions pour ententes et abus de position dominante peuvent représenter jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires mondial de chaque entreprise concernée.  
 2. Marché à l'intérieur duquel s'exerce la compétition.

Magnard, 2020.

**Q. Complétez le tableau ci-dessous et placez-y les exemples suivants à l'aide du document 10.**

- a/ Les aides financières versées par des autorités publiques de la région de Montpellier en faveur de la compagnie aérienne Ryanair.
- b/ En juillet 2021, les constructeurs allemands BMW et Volkswagen ont été sanctionnés car ils s'étaient entendus pour limiter le développement d'une technologie permettant de rendre les voitures moins polluantes entre 2009 et 2014. Ils devront s'acquitter d'une amende de 875 millions d'euros.
- c/ Amazon s'est vu infliger le 9 décembre 2021 une amende de 1,128 milliard d'euros pour "abus de position dominante" par le gendarme de la concurrence en Italie, pour des discriminations à l'encontre de vendeurs qui n'avaient pas eu recours à son service logistique. Amazon utilisait sa position pour pousser une activité connexe, en l'occurrence les services logistiques.
- d/ En 2016, la Commission européenne a demandé à l'Irlande de réclamer 13 milliards € d'impôts à Apple, considérant que le traitement fiscal préférentiel dont Apple avait bénéficié était illégal. L'Irlande et Apple ont contesté la décision qui est début 2021 en instance devant les tribunaux
- e/ En décembre 2021, la Commission européenne a infligé un total de plus de 344 millions d'euros d'amendes aux banques UBS, Barclays, Royal Bank of Scotland (RBS), HSBC et Crédit Suisse, reconnues coupables d'entente sur le marché des opérations de change.
- f/ Le 21 décembre 2021, la Commission européenne a autorisé sans condition le projet d'acquisition de Nuance Communications, Inc. («Nuance») par Microsoft Corporation («Microsoft»). La Commission est parvenue à la conclusion que l'opération ne poserait aucun problème de concurrence au sein de l'Espace économique européen («EEE»).
- g/ En février 2019, la Commission européenne a refusé le projet d'acquisition du français Alstom par l'allemand Siemens dans le secteur ferroviaire.

Pratiques régulées	Modalités (faire plus simple avec les élèves)	Exemples
<p><b>Entente (ou cartels) illicite</b> = Accord entre entreprises qui peut passer par la fixation de prix, le partage des marchés, la fixation de quotas de production</p>	<p><b>la lutte contre les ententes illicites</b></p> <p>Interdiction si elles limitent la concurrence (constitution d'oligopole) Procédure de clémence limite les amendes pour le dénonciateur Sanction ex post des ententes illicites.</p> <p>La politique de la concurrence européenne prévoit des amendes pouvant atteindre au maximum 10% du chiffre d'affaires mondial du groupe.</p>	<p>b) Les constructeurs allemands BMW et Volkswagen ont été sanctionnés car ils s'étaient entendus pour limiter le développement d'une technologie permettant de rendre les voitures moins polluantes entre 2009 et 2014. Ils devront s'acquitter d'une amende de 875 millions d'euros</p> <p>e) La Commission européenne a infligé jeudi un total de plus de 344 millions d'euros d'amendes aux banques UBS, Barclays, Royal Bank of Scotland (RBS), HSBC et Crédit Suisse, reconnues coupables d'entente sur le marché des opérations de change</p>
<p><b>Abus de position dominante</b> = situation dans laquelle une entreprise présente sur un marché, ou un groupe d'entreprises, adopte un comportement visant à éliminer, à contraindre ou encore à dissuader tout concurrent d'entrer ou de se maintenir sur ce marché ou un marché connexe, faussant ainsi la concurrence.</p>	<p><b>la lutte contre les abus de position dominante :</b></p> <p>Interdiction</p> <p>Sanction ex post des abus de position dominante.</p>	<p>c) En 2021, Amazon s'est vu infliger une amende de 1,128 milliard d'euros pour "abus de position dominante" par le gendarme de la concurrence en Italie, pour des discriminations à l'encontre de vendeurs qui n'avaient pas eu recours à son service logistique. Amazon utilisait sa position pour pousser une activité connexe, en l'occurrence les services logistiques</p>
<p><b>Opérations de concentrations</b> = fusion de plusieurs entreprises ou acquisition d'une entreprise par une autre. La <b>fusion</b> : consiste à mettre en commun les patrimoines de 2 entreprises pour former une nouvelle entité. L'<b>acquisition</b> : une entreprise rachète une autre entreprise pour ne former qu'une entreprise.</p>	<p><b>Le contrôle des opérations de fusions-acquisitions :</b></p> <p>Elles sont soumises à un contrôle en amont (ex ante) Au-delà d'un certain seuil de CA qui autorise ou non ces opérations selon l'importance du pouvoir de marché envisagé. Autorisation peut être assortie de conditions (par ex cession d'actifs)</p>	<p>f) Le 21 décembre 2021, la Commission européenne a autorisé sans condition le projet d'acquisition de Nuance Communications, Inc. («Nuance») par Microsoft Corporation («Microsoft»). La Commission est parvenue à la conclusion que l'opération ne poserait aucun problème de concurrence au sein de l'Espace économique européen («EEE»).</p> <p>g/ refus du projet acquisition franco-allemand dans le ferroviaire.</p>
<p><b>Aides d'Etat</b> = Aides des Etats aux entreprises, telles les subventions, les allègements fiscaux, les prêts à taux privilégiés...</p>	<p><b>Le contrôle des aides de l'Etat :</b></p> <p>Elles interdites au-delà d'un certain montant si elles faussent la concurrence, c'est à dire si elles avantagent certaines entreprises, productions ou régions hors promotion des régions désavantagées, PME, R-D, protection environnementale, formation, emploi et culture,</p>	<p>a) Les aides financières versées par des autorités publiques de la région de Montpellier en faveur de la compagnie aérienne Ryanair</p> <p>d) En 2016, la Commission Européenne a demandé à l'Irlande de réclamer 13 milliards € d'impôts à Apple, considérant que le traitement fiscal préférentiel dont Apple avait bénéficié était illégal. L'Irlande et Apple ont contesté la décision qui est début 2021 en instance devant les tribunaux</p>

### Q3. Donnez un exemple de refus de concentration d'entreprises récent.

En février 2019, la Commission Européenne a refusé le **projet d'acquisition du français Alstom par l'allemand Siemens dans le secteur ferroviaire.**

Selon les termes de la Commission, « la concentration aurait entraîné une hausse des prix pour les systèmes de signalisation qui assurent la sécurité des passagers et pour les futures générations de trains à très grande vitesse » → risque de hausse des prix des billets pour les consommateurs.

D'autre part, la position du nouvel acteur aurait restreint le choix des clients, notamment en ce qui concerne « les opérateurs ferroviaires et les gestionnaires d'infrastructure ferroviaire, en matière de fournisseurs et de produits ».



### 3° Les limites adressées à la politique européenne de la concurrence

**Document 11. Bruxelles juge le mariage néfaste pour la concurrence. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a fustigé « une erreur économique »**

VIDÉO

[https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/Allemagne/alstom-siemens-la-commission-europeenne-s-oppose-au-mariage-franco-allemand\\_3178183.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/Allemagne/alstom-siemens-la-commission-europeenne-s-oppose-au-mariage-franco-allemand_3178183.html)

**Document 12 : une limite de la politique européenne de la concurrence.**

[...] cette application du droit européen ne satisfait pas tous les acteurs du marché : il empêcherait la création de “champions européens” puissants sur la scène internationale. Et impliquerait que l’UE soit dépendante de technologies produites en Chine ou aux Etats-Unis, notamment dans certains secteurs stratégiques comme le numérique. Les bénéfices liés au développement d’acteurs dominants, indépendants de la concurrence, ont été soulignés par la littérature économique. L’économiste autrichien Joseph Schumpeter (1883 - 1950) conteste ainsi formellement l’idée que la petite entreprise en situation de concurrence soit efficace. Pour lui, seule une grande firme faisant d’importants bénéfices peut accumuler les moyens d’innover dans ses produits comme dans les procédés de fabrication. Une grande firme gagne en productivité via les économies de réseaux et d’échelle, ce qui lui permet de dégager des profits pour la recherche et le développement. On a également reproché à la Commission européenne sa naïveté, du fait qu’elle ait considéré le marché européen comme seul marché pertinent . Bruxelles est ainsi accusée de ne considérer la concurrence qu’au sein du marché unique sans voir que dehors, les puissances commerciales appliquent des politiques concurrentielles bien moins “néo-classiques”. [...] En comparaison, la concentration est restée relativement stable en Europe, limitant par conséquence l’émergence de champions. Actuellement, seules 23 entreprises parmi les 100 plus grandes entreprises mondiales sont européennes, contre 30 en 2014. 54 sont américaines contre 47 en 2014 et 12 sont chinoises, contre 7 en 2014, selon une étude de PwC.

M. Vestager, "Champions" européens : la fusion avortée d'Alstom et Siemens relance le débat sur la concurrence.

### Q1. Quel 1er reproche adresse-t-on à la politique européenne de la concurrence ?

Pour certains économistes, la politique européenne de la concurrence **s’opposerait à la mise en œuvre d’une politique industrielle ambitieuse visant à améliorer les performances des entreprises et la puissance industrielle d’un pays.** Par exemple, en empêchant les aides d’Etat aux entreprises en difficultés, celles-ci ne peuvent pas se moderniser pour développer un nouvel avantage comparatif leur permettant de faire face à la concurrence internationale, faute de financement.

La politique européenne de la concurrence **nuirait donc à la compétitivité des entreprises européennes sur les marchés mondiaux**, car elle peut **entraver les politiques industrielles nationales et européennes** comme dans le contrôle des concentrations qui **empêche la formation de champions européens capables de concurrencer des entreprises américaines et chinoises, leaders mondiaux**, pays qui n'hésitent pas à aider leurs entreprises à gagner en compétitivité par rapport aux entreprises européennes en leur attribuant des aides. Particulièrement dans les secteurs stratégiques et de haute technologie comme l'IA.

Or, ces grands groupes européens seraient un facteur d'innovation, de croissance et d'emploi. Ces groupes seraient des concurrents des champions nationaux chinois qui eux bénéficient d'une politique industrielle offensive (« Nouvelles routes de la Soie » par exemple), ou encore des firmes américaines davantage protégées contre la concurrence mondiale depuis la réélection de Donald Trump (mesures protectionnistes).

→ D'où la forte critique du refus par la Commission européenne de la fusion entre Alstom et Siemens.

## Q2. Qu'est-ce qu'une politique industrielle ?

La politique industrielle est une politique structurelle (= de long terme) visant à orienter la spécialisation sectorielle et/ou technologique de l'économie.

[Distinction entre les politiques industrielles verticales visant le développement de secteurs jugés prioritaires par les pouvoirs publics, et les politiques industrielles horizontales qui créent les conditions favorables à l'innovation et à la création d'entreprises sans privilégier des secteurs particuliers]

Les instruments des politiques industrielles sont généralement des **aides d'État directes ou indirectes** : subventions, participations publiques au financement, commande publique, etc.

En effet, le droit européen permet aux Etats membres de mettre en œuvre une politique industrielle dans deux principaux domaines :

- l'innovation et la recherche et développement (R&D)
- les énergies renouvelables et la lutte contre les émissions polluantes.

## Q3. Quels autres reproches adresse-t-on à la politique européenne de la concurrence ?

De plus, face au **développement de l'économie numérique** (développement et l'usage des NTIC), les autorités européennes de la concurrence ont rencontré des difficultés à évaluer le caractère anticoncurrentiel de certaines pratiques de firmes (GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et ont donc fait l'objet de critiques ; il faut en effet évaluer lors du constat de la position dominante développée par une entreprise, si son pouvoir de marché relevait de ses mérites ou alors de comportements stratégiques.

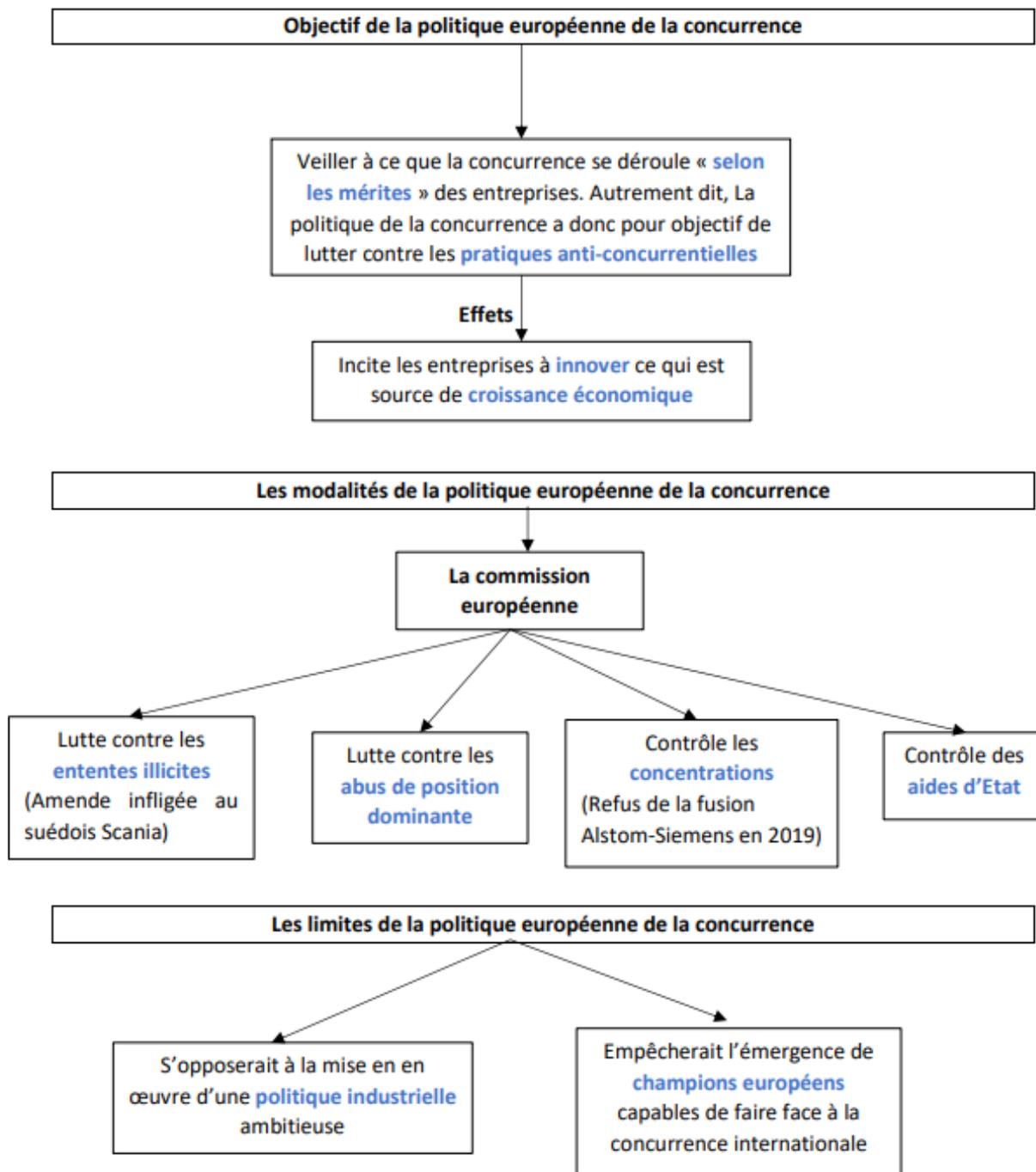
En outre, cette hégémonie de la politique européenne de la concurrence peut aussi **remettre en cause la poursuite d'objectifs sociaux comme l'accès de toute la population à des services publics par des monopoles publics jugés inefficaces par l'UE qui impose la recherche de l'efficacité et de coûts moins élevés.**

Toutefois, le cadre européen ne vise pas à opposer la politique de la concurrence et la politique industrielle mais à les articuler.

## Q4. Rappel : selon Schumpeter, pourquoi est-il nécessaire d'avoir de grandes entreprises sur un marché concurrentiel ?

Les grandes firmes sont nécessaires sur un marché concurrentiel. En effet, ce sont les seules firmes qui font assez de profit pour investir dans l'innovation.

## Schéma récapitulatif de la politique européenne de la concurrence : objectifs /modalités et limites



Source : M. Osenda pour Eloges des SES

*Nous allons maintenant nous intéresser à d'autres formes de politiques économiques : les politiques conjoncturelles (cf. Fiche précédente sur les politiques économiques)*

## B) LES POLITIQUES ECONOMIQUES EN EUROPE (rappel de 1<sup>ère</sup>)

**! Attention cette sous-partie est là pour aider les élèves en leur rappelant des concepts importants de 1<sup>ère</sup> !**

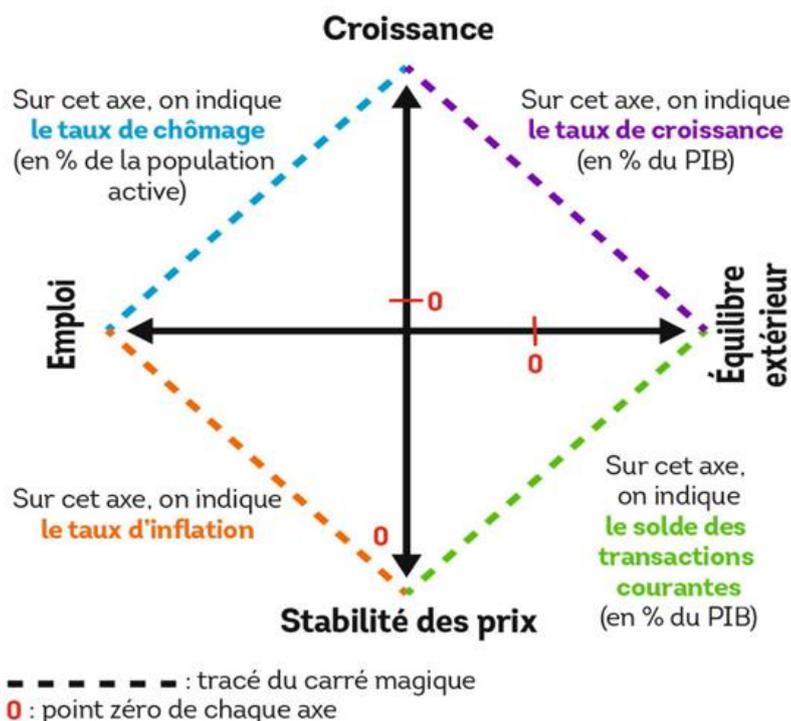
### 1° Qu'est-ce qu'une politique économique et quels sont ses objectifs ?

**Politique économique** = intervention des pouvoirs publics afin d'orienter l'activité économique pour atteindre des objectifs tels que la croissance économique, le plein emploi, l'équilibre extérieur et la stabilité des prix, en mobilisant des instruments comme la politique monétaire et la politique budgétaire. Elles peuvent être de court terme, on parle alors de politique conjoncturelle principalement via la politique monétaire et la politique budgétaire.

Le carré magique de Kaldor est un indicateur de la santé économique d'un pays. Il énonce quatre objectifs majeurs de la politique économique d'un pays.

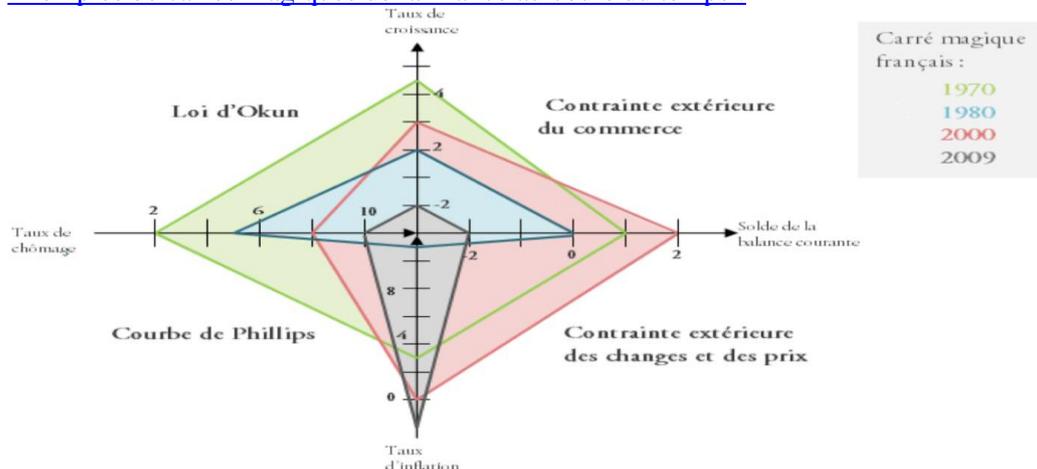
#### Document. Le carré magique de Kaldor

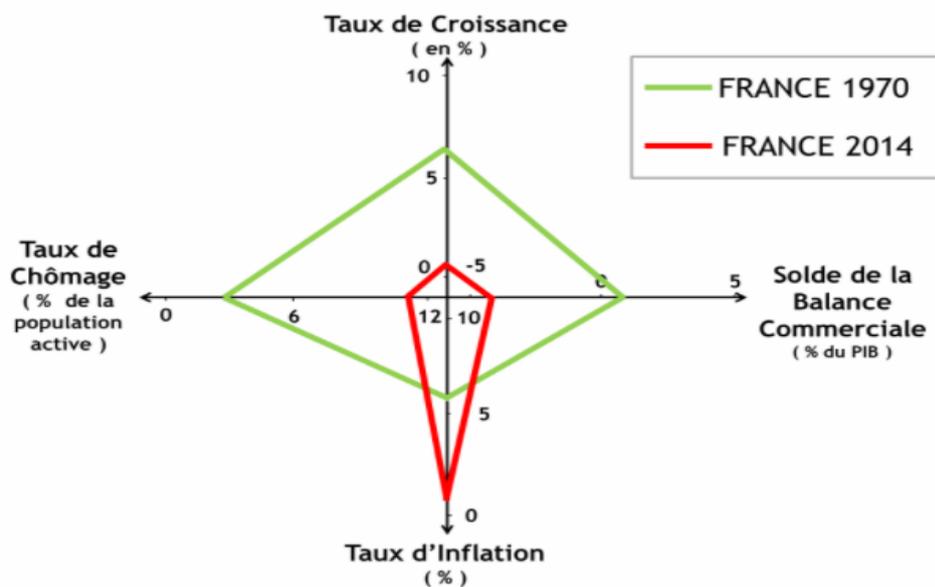
(2931) LE CARRÉ MAGIQUE DE KALDOR | DME - YouTube



Une politique économique cherche à remplir 4 objectifs dans l'idéal ... (selon le carré magique de Nicolas Kaldor) : stabilité des prix, plein emploi, équilibre extérieur et croissance économique

Exemples de carrés magiques de la France au cours du temps :





## 2° Quels sont les grands déséquilibres économiques ?

Les politiques économiques sont menées pour lutter contre les grands déséquilibres macroéconomiques qui sont :

1) L'inflation (hausse durable du niveau général des prix) qui manifeste un déséquilibre sur le marché des biens et services.

2) Le chômage : signifiant que l'offre de travail des ménages est supérieure à la demande de travail des entreprises. Il est la manifestation d'un déséquilibre sur le marché du travail.

3) Le déficit du commerce extérieur : avec des importations supérieures aux exportations, situation qui manifeste donc un déséquilibre des échanges extérieurs. Un pays verse plus à l'étranger qu'il ne reçoit de l'étranger.

Ce déficit du commerce extérieur est souvent dû à un manque de compétitivité-prix car les prix du pays sont souvent trop élevés.

Parfois les produits qu'un pays propose, ne sont pas suffisamment innovants ou variés, par manque de manque de compétitivité hors-prix.

Tous ces déséquilibres macroéconomiques vont affecter la demande globale.

→L'inflation affecte l'objectif de stabilité des prix et donc la consommation finale des ménages, l'investissement des entreprises et leurs exportations.

→Le chômage affecte l'objectif de plein emploi ainsi que la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

→Le déficit extérieur affecte l'objectif d'équilibre extérieur et en créant du chômage, il affecte aussi la consommation des ménages et créer un manque d'activité pour les entreprises qui va affecter l'investissement.

Les pouvoirs publics doivent donc intervenir pour régler ces déséquilibres macroéconomiques en utilisant des politiques structurelles et conjoncturelles.

## 3° Politiques structurelles et conjoncturelles

Il existe deux grands types de politique économique :

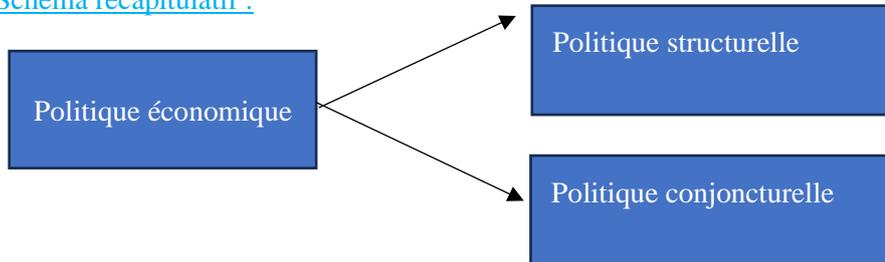
→ les politiques structurelles qui ont une action de long terme sur les structures économiques. Politique de long terme.

→ les **politiques conjoncturelles** qui visent une **action à court terme sur la conjoncture économique**. Politique de court terme (Conjoncture = situation actuelle).

Une politique structurelle a peu d'effet sur le court terme cad sur la conjoncture, sur l'activité économique. Son but est de transformer profondément les structures de l'économie pour la rendre plus adaptée aux évolutions du monde contemporain, à l'évolution de la population, etc.

Les politiques structurelles vont avoir des actions sur les structures de l'économie (*ex : comment on produit, combien on produit, comment répartir les ressources ...*).

Schéma récapitulatif :



### C) LES POLITIQUES CONJONCTURELLES EUROPEENNES

**Objectifs :** Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture

**Concepts :** Politique monétaire, Politique Budgétaire.

#### **VIDEOS d'aide pour le professeur**

(2932) L'Union Européenne, une expérience originale d'intégration des économies - YouTube A partir de 4'34

(2932) Les politiques économiques au sein de l'Union économique et monétaire - YouTube

#### **Document 13. Qu'appelle-t-on politique conjoncturelle européenne ?**

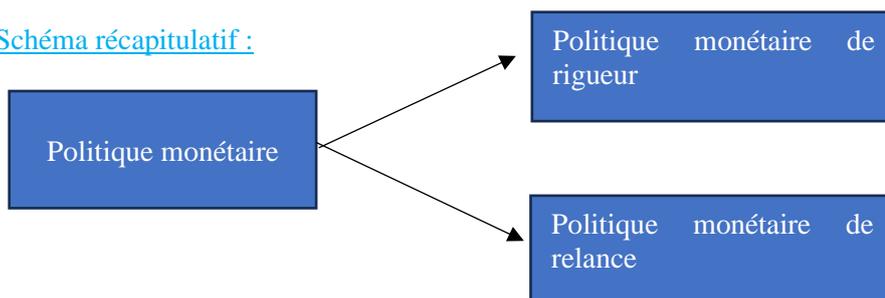
**VIDEOS pour vous aider ...**(2932) Les politiques conjoncturelles dans la zone euro - YouTube

À plus court terme, l'État peut choisir d'intervenir dans des politiques conjoncturelles pour mener des politiques contracycliques cad en luttant contre les cycles économiques.

#### **Il existe principalement de 2 instruments :**

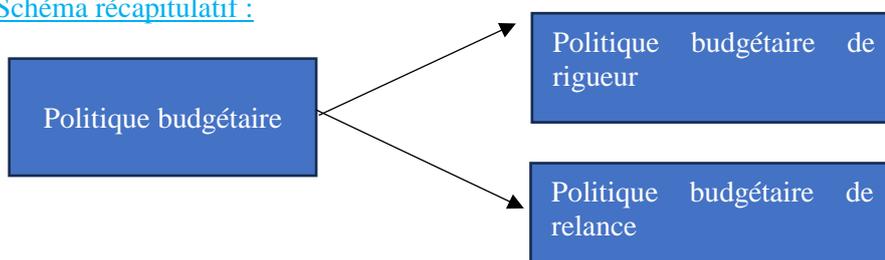
→Le **1<sup>er</sup> instrument de la politique conjoncturelle est la politique monétaire** qui consiste à agir sur l'offre et la demande de monnaie, cad agir sur la masse monétaire en circulation, qui va se jouer sur les taux d'intérêt. La politique monétaire peut être restrictive (ou de rigueur) ou expansive (ou de relance) .

Schéma récapitulatif :



→Le **2<sup>ème</sup> instrument de la politique conjoncturelle est la politique budgétaire** : utilisation du budget de l'Etat par une action sur les recettes publiques et les dépenses publiques donc sur la demande globale dans l'économie, pour atteindre certains objectifs choisis par le gouvernement afin de contrer les cycles économiques et réguler l'activité. La politique budgétaire peut être de rigueur ou de relance.

Schéma récapitulatif :



## 1° La politique monétaire unique dans la zone euro

### Document 14. La politique conjoncturelle monétaire dans la zone euro

#### VIDEO

Qu'est-ce que la politique monétaire ? Avant 2021 | Banque de France (youtube.com)

#### Q1. Remplissez le tableau suivant à l'aide du document 14.

<b>Politique monétaire</b> dans la zone euro	<b>Définition</b>	<b>Politique monétaire</b> = ensemble des actions de la Banque Centrale Européenne sur la masse monétaire via le taux d'intérêt directeur pour agir sur la situation économique (croissance économique, emploi, niveau général des prix...) et en réguler les déséquilibres notamment maîtriser l'inflation.
	<b>Qui la met en œuvre dans la zone euro ?</b>	Seule la BCE gère la PM. Les 20 pays de la zone euro ont donc renoncé à une politique monétaire souveraine. La BCE est <b>totale</b> ment indépendante des gouvernements des États et des autres institutions européennes. En amont, elle fixe ses objectifs et ses moyens. En aval, elle n'a pas à rendre de comptes de ses résultats au pouvoir politique.
	<b>Objectif(s)</b>	Maintenir la stabilité des prix dans la zone euro, avec un taux d'inflation proche compris entre 0% et 2%.
	<b>Instrument conventionnel</b>	<b>Taux d'intérêt directeur</b> : taux d'intérêt fixé par la banque centrale pour les prêts qu'elle accorde aux banques commerciales.
	<b>Instruments non conventionnels</b> <b>(pour le professeur)</b>	Le guidage prospectif ou « <b>forward guidance</b> » : donne des indications sur le niveau futur du taux directeur. Ainsi, les banques, les entreprises et les particuliers anticipent l'évolution des taux d'intérêts.  <u>L'assouplissement quantitatif</u> ou « <b>quantitative easing</b> » : il consiste à racheter des dettes d'Etat et d'entreprises. Résultat : une hausse de l'argent en circulation et une baisse du taux d'intérêt. Cela permet de stimuler le crédit

Les 20 pays ont renoncé à l'autonomie de leur politique monétaire.

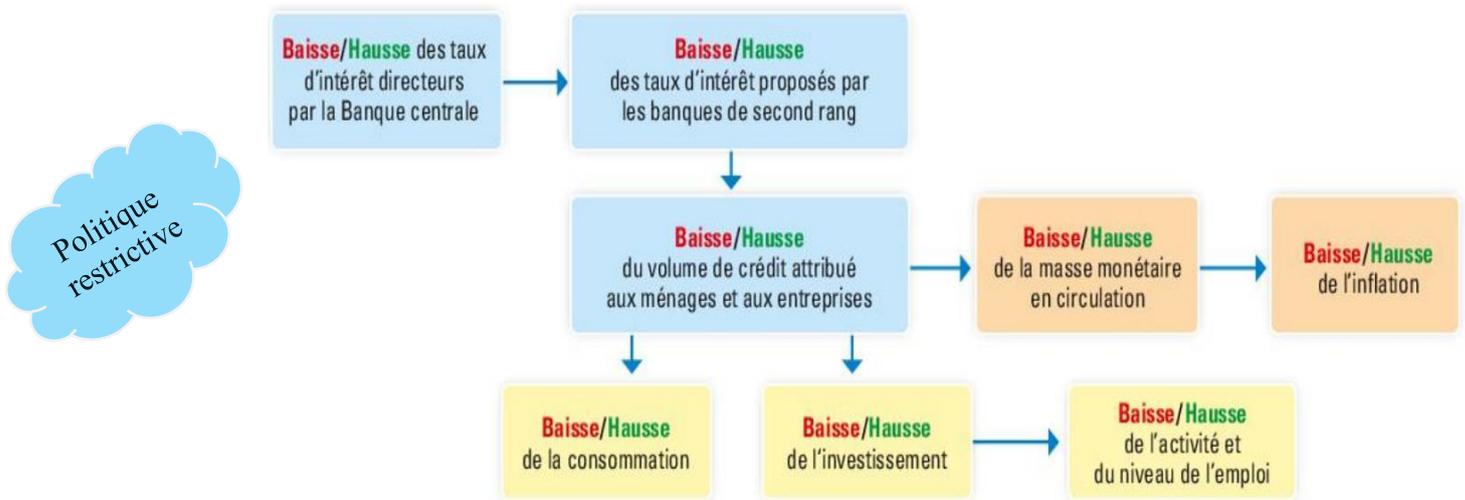
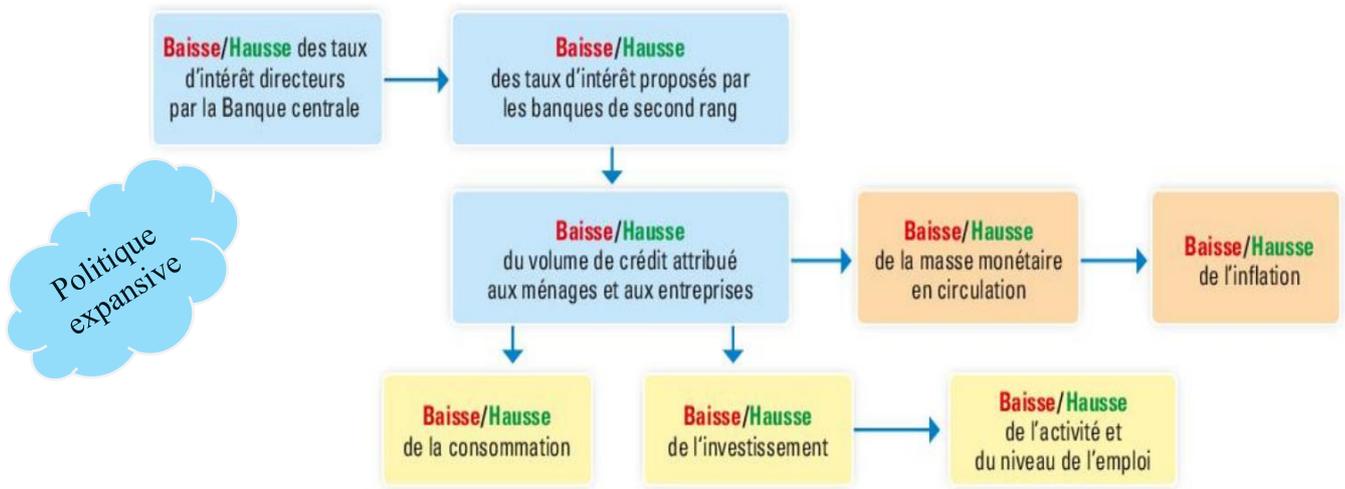
En effet, seule la BCE gère la politique monétaire. La BCE est **totale**ment indépendante des gouvernements des États et des autres institutions européennes. En amont, elle fixe ses objectifs et ses moyens. En aval, elle n'a pas à rendre de comptes de ses résultats au pouvoir politique.

*Par exemple, le Parlement européen ne peut pas sanctionner l'action de la BCE.*

Le principal objectif de la politique monétaire de la BCE est la stabilité des prix avec un taux d'inflation modérée à 2% en moyenne dans la zone euro en agissant en priorité sur les taux d'intérêt directeurs pour :

- éviter un taux d'inflation trop élevé néfaste à la compétitivité-prix des produits européens sur les marchés extérieurs comme sur le marché intérieur de la zone euro.
- éviter un taux d'inflation trop faible et un risque de déflation.
- favoriser le commerce extérieur de la zone Euro et donc la croissance économique.

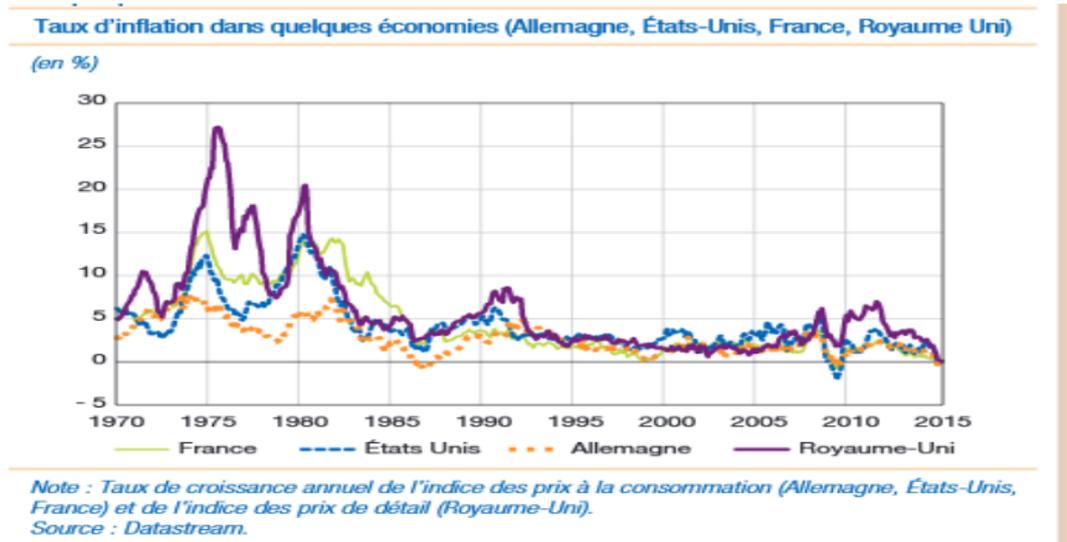
**Q2. Choisissez la bonne réponse (en barrant la mauvaise) pour montrer les effets de la politique monétaire sur la conjoncture.**



**Q3. Complétez le tableau suivant**

	<b>POLITIQUE MONETAIRE EXPANSIVE/ DE RELANCE</b>	<b>POLITIQUE MONETAIRE RESTRICTIVE/DE RIGUEUR</b>
<b>OBJECTIFS</b>	Hausse de la DG pour stimuler la P° donc la croissance et l'emploi	Lutter contre l'inflation
<b>MOYENS</b>	Baisse des TID	Hausse des TID
<b>LIMITES</b>	Risque inflationniste avec baisse du pouvoir d'achat de l'euro	Risque déflationniste Baisse de la DG affectant la croissance Hausse du chômage

Pour illustrer aux élèves le rôle de la BCE avec des tid qui convergent à partir de la fin des années 1990.



Source : Note d'information Banque de France, Qu'est-ce que la politique monétaire ? Septembre 2015

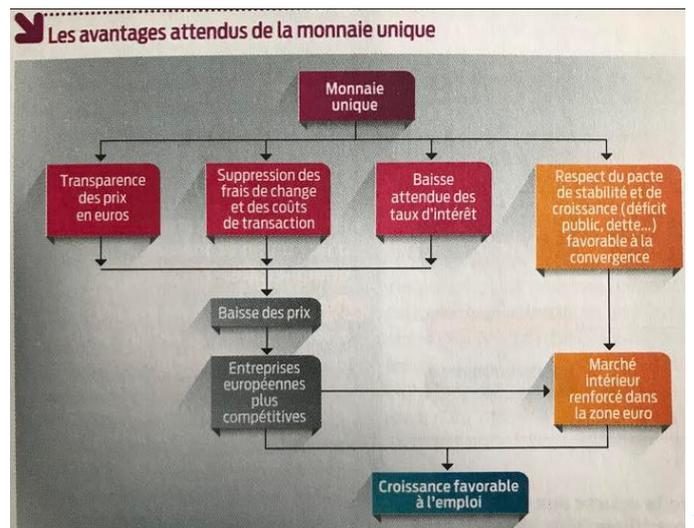
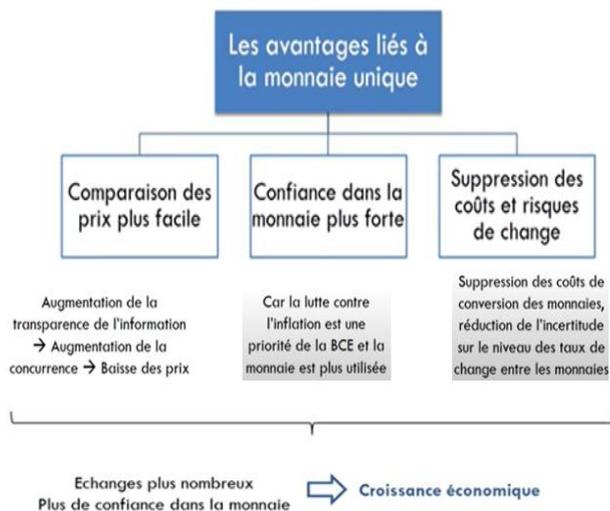
**POUR LE PROFESSEUR**

Dans la zone Euro, les **20 pays** ayant actuellement fait le **choix d'une monnaie unique** : l'€uro (1er janvier 1999, l'€uro devient monnaie officielle de 11 Etats + 1er janvier 2002, introduction des pièces et des billets en euros et retrait progressif des monnaies nationales).

De plus, la **monnaie unique vient compléter le marché unique**.

En effet, l'€uro :

- **supprime les risques et coûts de transaction liés aux opérations de changes entre les monnaies** (puisque les agents économiques n'ont plus à changer de monnaie lorsqu'ils réalisent des transactions avec un autre pays de la zone euro).
- **améliore la transparence des prix** en facilitant les comparaisons de prix entre les pays.
- **accroît la confiance dans la monnaie plus forte**
- **favorise la concurrence et les échanges commerciaux entre pays membres.**



## 2° Des politiques budgétaires nationales mais sous contraintes

### Document 15. Qu'est-ce que la politique budgétaire ?

VIDEO <https://www.youtube.com/watch?v=MaXjsYE2hyY>

### Document 16. Objectifs et instruments de la politique budgétaire

La politique budgétaire est un levier de la politique de régulation de la conjoncture. Elle peut être utilisée dans deux situations opposées. En période de ralentissement de la croissance ou de crise, elle va servir à soutenir l'activité économique. On parle de politique de relance budgétaire. Au contraire, dans les phases de forte croissance, pendant lesquelles la surchauffe de l'activité économique peut provoquer de l'inflation (hausse des prix) ou des déficits extérieurs importants (déséquilibre des échanges avec le reste du monde), elle permet de freiner l'activité en réduisant la demande des agents économiques. On parle de politique de rigueur budgétaire. (...)

En cas de ralentissement de l'activité économique, les dépenses publiques (indemnités chômage, certaines prestations sociales, etc.) tendent à augmenter spontanément, alors que les recettes perçues par l'État diminuent. Cette situation entraîne une dégradation du solde budgétaire<sup>1</sup>. Mais ce transfert de revenus de l'État qui s'opère au profit des ménages et des entreprises permet de compenser mécaniquement les effets négatifs du ralentissement économique comme la baisse des dépenses des agents économiques. Ces derniers perçoivent en effet des revenus supplémentaires dont une partie viendra alimenter la consommation et l'investissement et stimulera la création d'emplois. Les recettes et les dépenses jouent ainsi le **rôle de stabilisateurs automatiques** du cycle économique. Lorsque la conjoncture économique se dégrade fortement ou en cas de crise, les pouvoirs publics peuvent décider d'intervenir directement et de mettre en œuvre des mesures spécifiques en termes de dépenses, d'impôts ou de transferts sociaux afin d'influer volontairement sur la conjoncture. Les pouvoirs publics prévoient un montant de dépenses publiques supérieur aux ressources prélevées sur les agents économiques. L'État peut augmenter certaines dépenses publiques comme la rémunération des fonctionnaires, les aides aux entreprises, les dépenses d'investissement dans des infrastructures, etc. ou diminuer certaines recettes (réduction de l'impôt sur le revenu pour les ménages, remises d'impôts pour les entreprises, etc.). Le déficit budgétaire permet ainsi de stimuler l'activité économique à court terme en favorisant une augmentation de la demande des agents économiques qui disposent de davantage de ressources monétaires pour la consommation ou l'investissement.

Source : <https://www.vie-publique.fr/> Qu'est-ce qu'une politique budgétaire ? Septembre 2019

**1Solde budgétaire** : différence entre les dépenses et les recettes de l'Etat.

### Q1. Reliez chaque concept à sa définition.

- |                                    |   |   |
|------------------------------------|---|---|
| <b>Politique budgétaire</b>        | * | • Ensemble des emprunts souscrits par l'Etat pour rembourser le déficit public. (stock)   |
| <b>Déficit public</b>              | * | • Régulation de l'activité économique qui se produit en l'absence d'intervention publique.  |
| <b>Dettes publiques</b>            | * | • Utilisation du budget de l'Etat par une action sur ses recettes et ses dépenses pour atteindre certains objectifs choisis par le gouvernement afin de contrer les cycles économiques et réguler l'activité. |
| <b>Stabilisateurs automatiques</b> | * | • Situation dans laquelle les dépenses sont supérieures aux recettes de l'Etat. (flux)  |

**Q2. A l'aide des documents 15 et 16, complétez le tableau suivant**

	<b>Politique budgétaire de relance</b>	<b>Politique budgétaire de rigueur</b>
<b>Qui la met en œuvre au niveau européen ?</b>	Chaque Etat membre mène sa propre politique budgétaire sur son territoire.	
<b>Objectifs :</b>	Accroître la DG pour stimuler la P° et donc soutenir la croissance économique et favoriser l'emploi (lutte contre le chômage)	Eviter la surchauffe de l'économie en luttant contre inflation et le déficit extérieur (M>X).
<b>Instruments :</b>	Hausse des dépenses publiques ET/OU Baisse des recettes publiques (ex baisse des PO)	Baisse des dépenses publiques ET/OU Hausse des recettes publiques (ex baisse des PO)
<b>Limites :</b>	Risque inflationniste Hausse du déficit extérieur Aggravation de l'endettement public	Chute de la DG donc baisse de la croissance + hausse du chômage

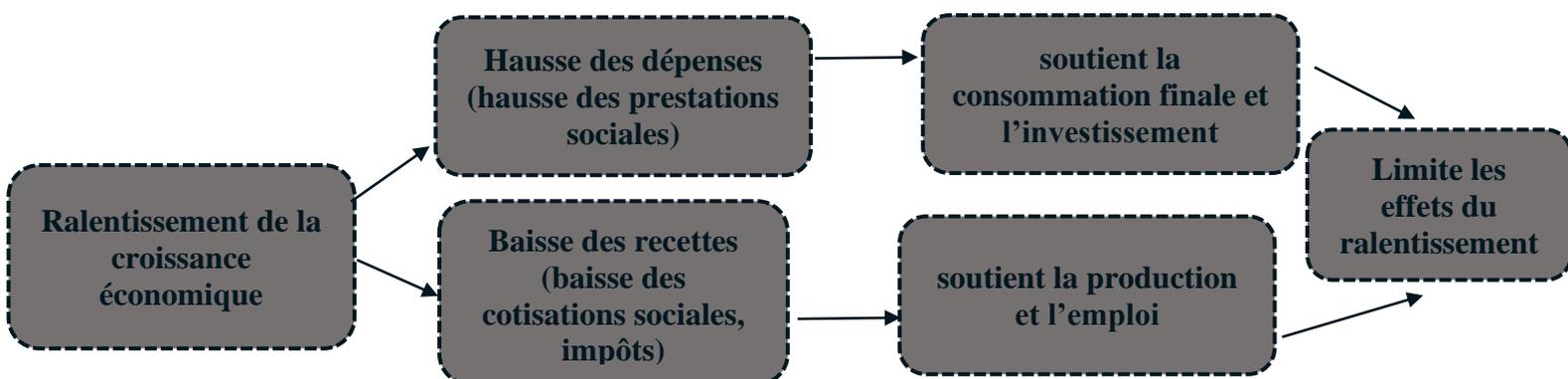
Source : d'après M. Osenda pour Eloge des SES

**Q3. En quoi peut-on dire que les dépenses et les recettes jouent un rôle de stabilisateur automatique ?**

En cas de fluctuations économiques, le budget de l'Etat agit comme un **stabilisateur automatique**, cad qu'il permet d'atténuer les variations de l'activité économique sans intervention de l'Etat.

En effet, lors d'une phase de ralentissement de la croissance, la production ralentit et les recettes qui en découlent diminuent (impôts, cotisations sociales ...). Dans le même temps, le pouvoir d'achat des ménages et donc leur consommation diminue, certains se retrouvent au chômage. Par conséquent les dépenses de l'Etat augmentent (chômage, prime d'activité ...). La hausse des prestations sociales permettent de soutenir la consommation des ménages et donc la demande. De même, la baisse des impôts et cotisations sociales des entreprises soutiennent la production. Ainsi les recettes et les dépenses de l'Etat agissent sur la conjoncture sans intervention directe de l'Etat. C'est en cela que le budget de l'Etat agit en tant que stabilisateur automatique.

Inversement, quand la croissance est forte, le déficit public ralentit ou disparaît, ce qui freine à terme la croissance économique.

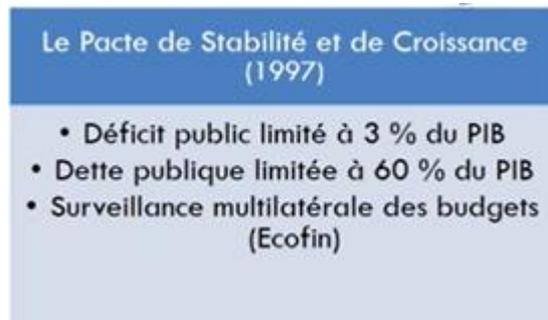


Source : E. Zaoui, collaboration du Parc Impérial de Nice

### Document 17. Des politiques budgétaires encadrées

Pour faire partie de la zone euro, il faut en effet remplir 4 "critères de convergence"\*. Les 3 premiers portent sur la stabilité des prix, du taux de change et des taux d'intérêt. Le dernier, à la fois le plus connu et le plus important, concerne les finances publiques. Le déficit ne doit pas dépasser 3 % du PIB, tandis que la dette doit être contenue sous le seuil de 60 % du PIB. Dès l'origine, respecter ces critères n'a pas été chose aisée. La France a dû mettre en œuvre une politique de rigueur pour y arriver.

Source : <https://www.touteleurope.eu/actualite/l-euro-en-3-minutes.html>



### Q1. En quoi consistent les règles du Pacte de Stabilité et de Croissance signé par les pays membres de la zone Euro ?

Dans la zone Euro, les **politiques budgétaires restent essentiellement nationales** (= discrétionnaires, souveraines) en raison notamment de la faiblesse du budget européen.

Toutefois, les 20 pays de la zone Euro doivent respecter les **règles du Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC)**, signé en 1997, exigeant :

- un **déficit public limité au maximum à 3% de leur PIB**
- une **dette publique limitée à 60% de leur PIB**

**Ces contraintes limitent l'autonomie des politiques budgétaires souveraines, notamment en matière de relance de l'activité.**

*Toutefois, depuis 2011, il existe une **clause dérogatoire au PSC**. En cas de crise exceptionnelle, les États ne sont plus tenus aux efforts pour respecter les limites fixées. Exemple, en mars 2020, suspension par les autorités européennes de toutes les règles de limitation en raison de la crise de COVID-19.*

### Q2. Pourquoi peut-on parler de coordination par les règles dans la zone euro ?

Avec la mise en place du PSC, on parle d'une **coordination par les règles** car la coordination est assurée par des règles qui limitent les choix des politiques économiques.

**Coordination** = procédure par laquelle les décisions des agents économiques sont rendues cohérentes entre elles.

En effet, dans la zone euro, il existe une **coordination assurée par des règles de politique monétaire et des règles de politique budgétaire**. Cette priorité aux règles prive les autorités politiques de la possibilité de mettre en œuvre des mesures discrétionnaires (souveraines) lorsque la situation l'exige (comme après la crise de 2008).

Mais la mise en œuvre des politiques conjoncturelles au sein de l'UE se heurte à des difficultés.

### III. LES DIFFICULTES DE COORDINATION DES POLITIQUES CONJONCTURELLES DE LA ZONE EURO

*Objectif d'apprentissage : comprendre les difficultés soulevées par la coordination entre une politique monétaire unique et des politiques budgétaires souveraines mais contraintes par le PSC (défaut de coordination, chocs asymétriques)*

*Concepts indispensables : coordination, défaut de coordination, choc asymétrique.*

Les politiques économiques (monétaire et budgétaire) mises en œuvre dans la zone euro se heurtent à des limites.

#### A) DEFAUTS DE COORDINATION DES POLITIQUES CONJONCTURELLES

##### 1° Défauts de coordination entre la politique monétaire unique de la BCE et les politiques budgétaires discrétionnaires

###### **Document 18. Les limites de la coordination par les règles**

L'instauration de la monnaie unique et l'application du Pacte de Stabilité et de Croissance soulèvent [plusieurs] débats. [...] Le premier concerne la difficulté à mettre en œuvre une politique mixte<sup>1</sup> au niveau européen. Dans le contexte actuel où la politique monétaire n'est utilisée que pour lutter contre l'inflation, la politique budgétaire des Etats doit faire face seule à la régulation de la production et de l'emploi. Or elle bute sur les règles du PSC qui sont pro-cycliques (en période de ralentissement conjoncturel, les Etats doivent réduire leurs dépenses et augmenter les impôts pour limiter leur déficit public). Le deuxième débat est de nature politique. Faute d'une intégration politique suffisante et d'une capacité à faire des choix politiques au niveau européen, les pays membres de la zone euro (et plus largement de l'Union européenne) s'en sont remis à l'application de règles (celle du Pacte de Stabilité et de Croissance notamment). [...] Cette situation empêche l'Europe de faire des choix stratégiques qui s'imposent dans une économie mondiale en pleine mutation, [...] enfin elle sape la légitimité politique de la construction européenne dans la mesure où les citoyens ont le sentiment d'une certaine impuissance des responsables de la politique économique.

<sup>1</sup> On appelle la politique mixte (ou policy mix) l'ensemble des combinaisons possibles entre politique budgétaire et politique monétaire.

Source : A. Beitone et alii, Aide-mémoire Economie, Sirey, 5ème édition, 2012.

#### Q1. Rappels : répondez aux questions suivantes :

- Qui mène la politique monétaire dans la zone euro ? **politique monétaire unique menée par la BCE**
- Quel est l'objectif principal de la politique monétaire ? **maintenir la stabilité des prix (taux d'inflation proche de 2%)**
- Qui mène la politique budgétaire dans la zone euro ? **chaque Etat membre mène sa propre politique.**
- Quel est l'objectif principal de la politique budgétaire ? **favoriser la croissance et l'emploi.**

#### Q2. Reliez chaque concept à sa définition.

**Policy mix (politique mixte)**

\*

- **Manque de cohérence entre la politique monétaire et la politique budgétaire qui ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs.**

**Défaut de coordination**

\*

- **Ensemble des combinaisons possibles entre politique monétaire et politique budgétaire afin de réduire les déséquilibres macroéconomiques.**

#### Apport du professeur :

La politique monétaire et la politique budgétaire peuvent être combinées pour relancer ou freiner l'activité économique. Par exemple, une politique budgétaire expansionniste peut s'accompagner d'une politique monétaire expansionniste et inversement. De même, une politique budgétaire de relance visant à soutenir la production peut s'accompagner d'une politique monétaire de rigueur visant à lutter contre l'inflation.

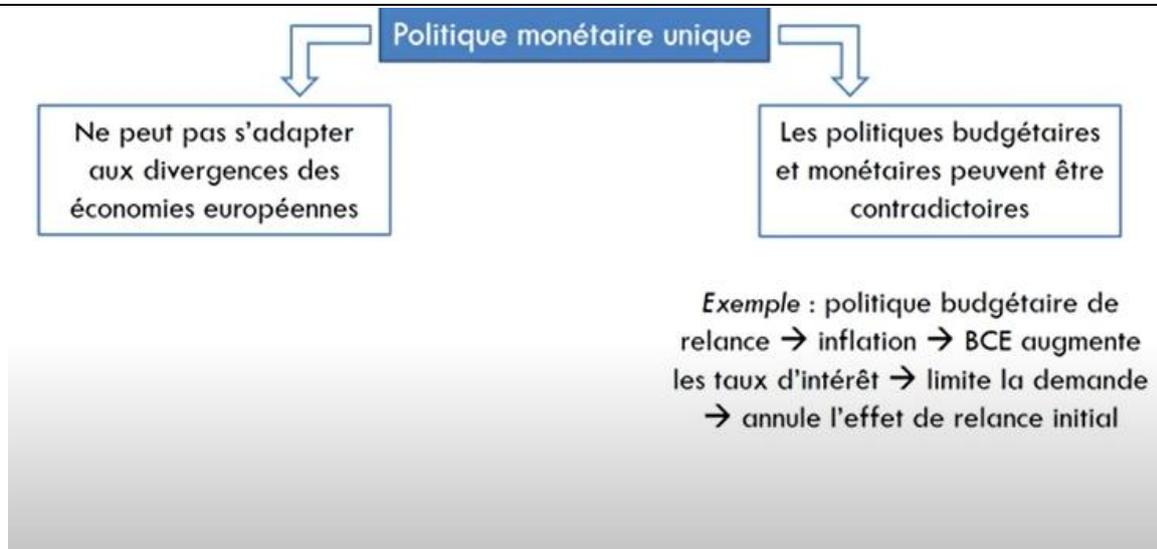
Ainsi, on **coordonne la politique monétaire et la politique budgétaire pour lutter contre les déséquilibres économiques et soutenir la production**. Pour désigner cela, les économistes parlent de « **Policy-mix** » (politique mixte).

## Q2. Pourquoi le Policy mix est problématique dans la zone euro ?

Le policy mix européen est problématique car une **politique monétaire unique** est menée par la **BCE** à l'échelle de la zone euro (**supranational**) alors que les **politiques budgétaires** sont **nationales (discrétionnaires)** et encadrées par le **PSC**.

Il y a donc **une seule politique monétaire** (dont l'objectif est la stabilité des prix) et **20 politiques budgétaires** dont les objectifs divergent.

→ il existe donc un **DEFAUT DE COORDINATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE UNIQUE DE LA BCE ET DES 20 POLITIQUES BUDGETAIRES NATIONALES DANS LA ZONE EURO.**



Source : cours inversé du site sesversailles.

Ainsi, pour compenser les effets contrastés de la politique monétaire unique et résorber les déséquilibres économiques (chômage, inflation, déficit extérieur) les **différents Etats-membres vont devoir utiliser leur politique budgétaire** (expansive ou restrictive selon le cas de chaque pays).

Par exemple, lorsqu'un pays subit un ralentissement de son activité économique : baisse de la croissance et hausse du chômage, ce pays a donc intérêt à mettre en œuvre une politique budgétaire de relance. En effet, en augmentant ses dépenses et en diminuant ses recettes, l'Etat provoque une hausse de la demande globale qui favorise l'activité économique. Cependant, si dans le même temps, la BCE décide de mener une politique monétaire restrictive afin de lutter contre l'inflation grandissante dans la zone euro, cela va affecter la politique budgétaire mise en œuvre par le pays précédent. Cette politique monétaire restrictive va certes réduire l'inflation dans la zone euro, grâce à la baisse du taux d'intérêt directeur, mais va également provoquer une baisse de la demande globale (baisse de la CF et des I) dans les pays de la zone euro. Par conséquent l'effet positif de la politique budgétaire de relance va être annulé par la politique monétaire restrictive.

**Le policy mix peut donc être inefficace.**

### Illustration :

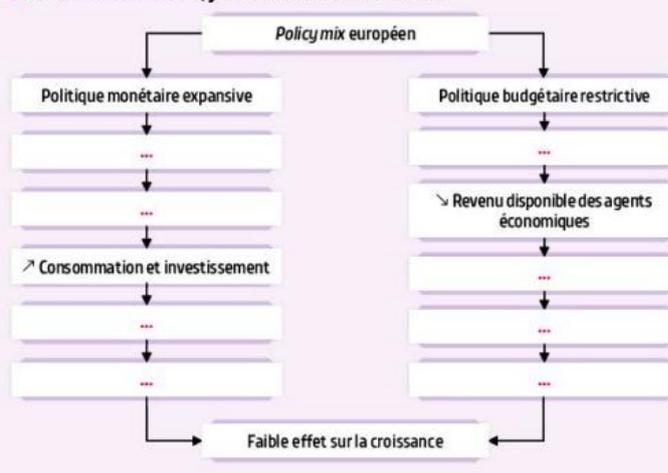
Le *policy mix* est la combinaison des politiques budgétaire et monétaire dans une zone intégrée. Quatre combinaisons sont possibles.

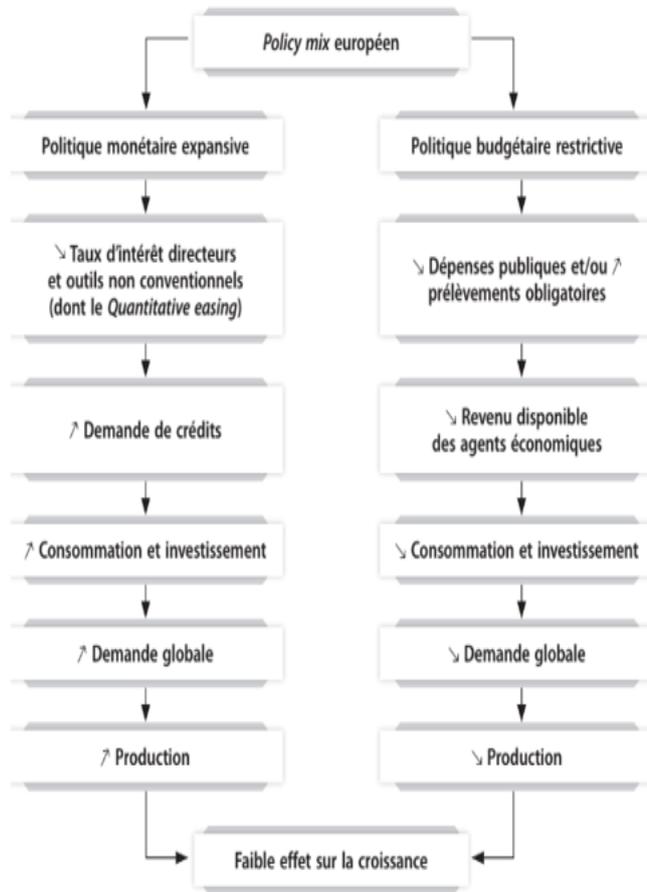
	Politique monétaire	
	restrictive	expansive
Politique budgétaire expansive	1	2
Politique budgétaire restrictive	3	4

**1 • Complétez le schéma avec les termes suivants.**

- ↳ Demande globale – ↳ Taux d'intérêt directeurs et outils non conventionnels (dont le *Quantitative easing*) – ↳ Consommation et investissement – ↗ Demande globale – ↗ Production – ↳ Production – ↳ Dépenses publiques et/ou ↗ Prélèvements obligatoires – ↗ Demande de crédits

**2 • À l'aide du schéma, justifiez le titre de l'activité.**





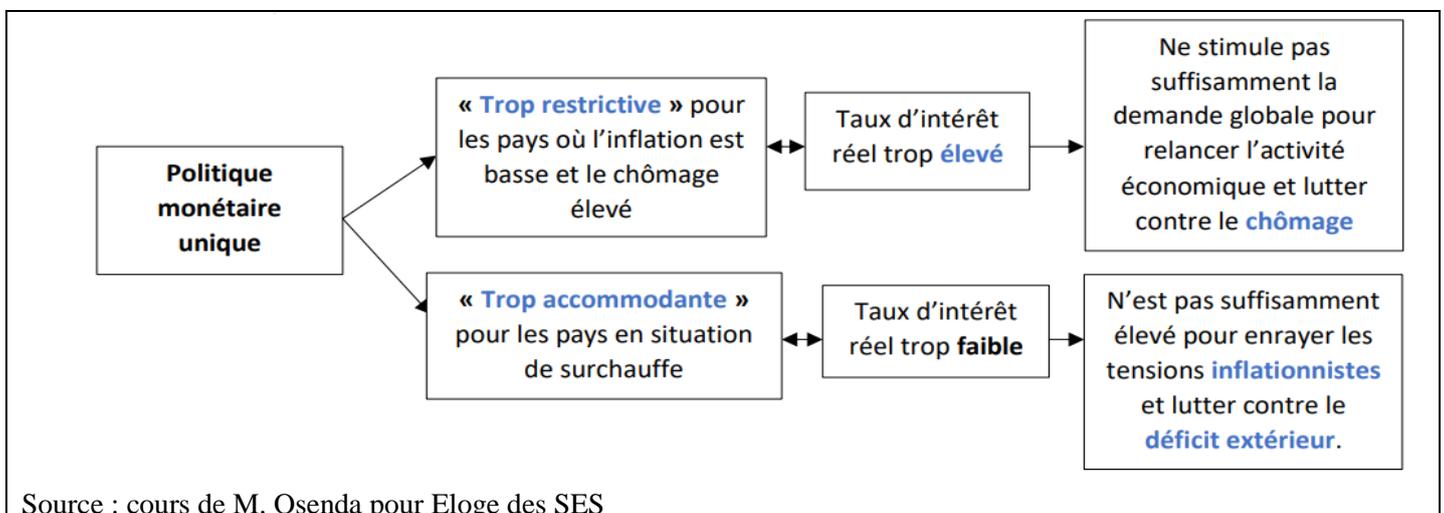
**Q4. Montrez que la politique monétaire unique peut avoir des effets contrastés sur les différents pays de la zone euro.**

Dans la zone euro, la BCE détermine sa politique monétaire en fonction des conditions macroéconomiques moyennes de la zone. Les **taux d'intérêt fixés sont donc les mêmes pour TOUS les pays membres quelle que soit leur situation économique.**

Aussi, la **politique monétaire unique** a des **effets contrastés sur les différents Etats-membres de la zone euro.**

En effet, la politique monétaire unique est :

- **trop accommodante pour les pays qui connaissent une forte inflation** (les taux d'intérêts fixés par la BCE ne seront pas suffisamment élevés pour enrayer les tensions inflationnistes et le déficit extérieur)
- **trop restrictive pour les pays qui connaissent une période de ralentissement de leur activité économique** (ici, le tid sera trop élevé (puisque l'inflation est basse) ce qui ne stimulera pas suffisamment la demande globale de ce pays. En effet, le taux d'intérêt réel étant trop élevé, les AE ne seront pas suffisamment incités à s'endetter pour financer leur projet ce qui ne permettra pas de relancer convenablement l'activité économique).



Source : cours de M. Osenda pour Eloge des SES

## DEVOIR MAISON : Illustration de l'hétérogénéité des situations économiques dans l'Union européenne.

En 2018	Taux de croissance économique (%)	Taux de chômage (%)	Taux d'inflation (%)
Allemagne	1,5	3,2	1,9
France	1,7	8,8	2,1
Espagne	2,4	14,3	1,7
Grèce	1,9	18,5	0,8
Irlande	6,9	5,7	0,5
Italie	0,8	10,6	1,1
Pologne	5,1	3,7	1,2
Roumanie	4,1	4,2	4,1
Royaume-Uni	1,4	4	2,5
Suède	2,4	6,3	2
Zone euro	1,9	7,8	1,8
Union européenne	2	6,5	1,9

Sources : D'après données Eurostat et OCDE, 2019.

### Q1. Faites une phrase pour interpréter le sens des données entourées.

En 2018, le taux de chômage en Espagne est de 14,3%. En 2018, le taux d'inflation en Roumanie est de 4.1%.

### Q2. Comparez la situation économique de la France et de la Grèce.

En France, en 2019, le taux de chômage en France était de 8.8% contre 18.5% en Grèce. Soit un taux de chômage grec 2,3 fois supérieur à celui de la France. De même le taux d'inflation en France en 2018 était de 2.1% contre 0.8% en Grèce. Soit un taux d'inflation 2.6 fois supérieur à celui de la Grèce.

### Q3. Quelle est la politique monétaire qui devrait-être mise en œuvre en Grèce ? Justifiez votre choix et détaillez le mécanisme.

La Grèce doit mettre en œuvre une politique monétaire expansive car premièrement elle se trouve en situation de déflation (baisse des prix → ce qui affecte la capacité de remboursement des ménages et entreprises) ainsi que de chômage important. Par conséquent la politique monétaire de relance permettrait d'augmenter les prix tout en relançant l'activité économique permettant de diminuer le chômage.

Mécanisme : baisse TID → baisse du taux d'intérêt pour les ménages et les entreprises → baisse du coût du crédit → hausse de la demande de crédit → hausse de la monnaie en circulation dans l'économie → hausse de l'inflation.

Mécanisme : baisse TID → baisse du taux d'intérêt pour les ménages et les entreprises → baisse du coût du crédit → hausse de la demande de crédit → hausse de la consommation finale + investissement → hausse de la DG → croissance économique + baisse du chômage.

### Q4. Quel serait l'impact de cette politique monétaire sur la zone euro et notamment sur la France ? Justifiez votre réponse.

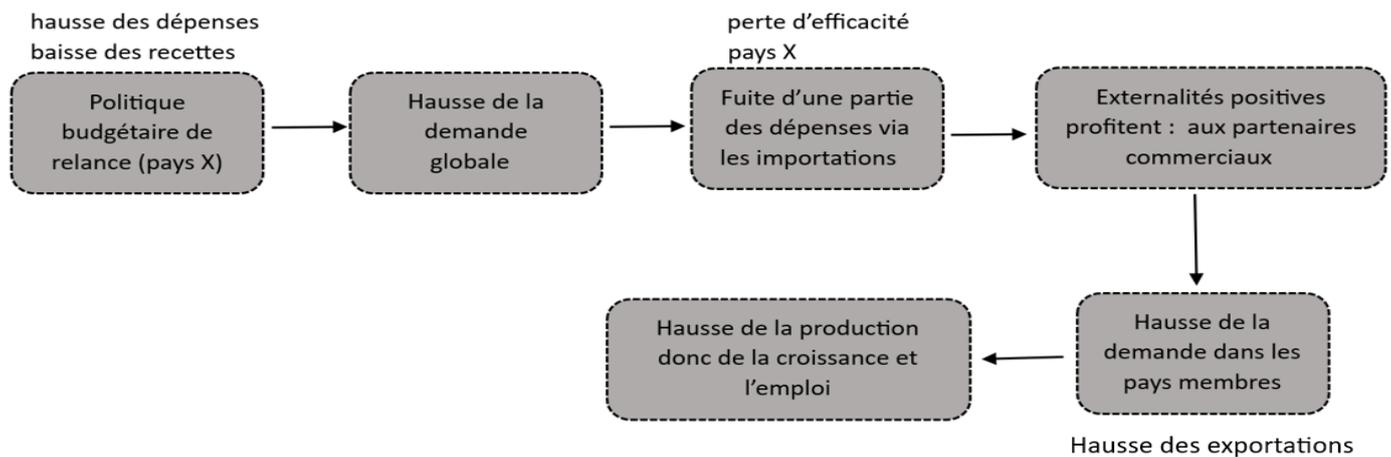
Cette politique monétaire expansive menée par la BCE est unique cad qu'elle s'applique à l'ensemble de la zone euro. Or dans cette zone euro, les situations économiques sont très hétérogènes comme on l'a vu avec la France et la Grèce. Par conséquent, la mise en œuvre d'une politique expansive aurait des effets positifs sur la Grèce : hausse de l'inflation, baisse du chômage mais provoquerait aussi des effets négatifs sur d'autres pays de zone euro tels que la France, la Roumanie ou l'Allemagne qui ont déjà un taux d'inflation élevé et un taux de chômage relativement faible par rapport à la Grèce.

## 2° Défauts de coordination entre les politiques budgétaires discrétionnaires menacées par des comportements de passager clandestin

### Q5. Expliquez en quoi les politiques budgétaires nationales peuvent être menacées par des comportements de passagers clandestins de pays de la zone euro et les empêcheraient alors de se coordonner.

La mise en œuvre d'une politique budgétaire de relance dans un pays dégage des externalités positives dont peuvent bénéficier les pays membres de la zone euro.

Par exemple ici, que se passe-t-il lorsqu'un pays membre de la zone euro met en œuvre une politique budgétaire de relance sur son territoire ? → Remplissez le schéma ci-après :



**Passager clandestin** = comportement qui consiste à profiter des bénéfices d'une action collective sans y avoir participé.

Or, si une politique de relance dans un pays peut être bénéfique pour la croissance des pays voisins, en revanche cela peut conduire ces derniers à adopter des **stratégies de passager clandestin**.

En effet, la **politique budgétaire de relance est très coûteuse** pour le pays qui la met en œuvre. Or, les pays membres de la zone euro **bénéficient des avantages de la politique budgétaire de relance du pays voisin** (stimule les exportations donc la demande globale). Ainsi les pays membres ont **rationnellement intérêt à se comporter en passager clandestin** dans la mesure où ils profitent des avantages sans en supporter les coûts.

#### Q6. Pourquoi des règles de coordination ont été mises en œuvre pour encadrer les politiques budgétaires des Etats membres ?

Ces **règles de coordination du PSC limitent l'autonomie des politiques budgétaires**, notamment en matière de relance de l'activité, mais sont **nécessaires** pour éviter que certains pays de la zone euro **se comportent en passager clandestin**.

Enfin, les **politiques budgétaires discrétionnaires ne sont pas nécessairement compatibles entre elles et ont du mal à se coordonner** ce qui ne favorise donc pas la croissance de la zone euro dans son ensemble (cf. DM page précédente).

### B) DES REACTIONS COMPLEXES DES POLITIQUES CONJONCTURELLES AUX CHOCS ASYMETRIQUES

#### 1° Les chocs asymétriques renforcent les défauts de coordination de la politique monétaire unique

#### EXERCICE :

#### Q1. Reliez chaque concept à sa définition.

**Choc asymétrique**

\*

- Evènement affectant l'ensemble des pays de l'UE ou tous les pays avec une intensité identique.

**Choc symétrique**

\*

- Evènement affectant seulement 1 pays ou avec une intensité différente selon les pays.

#### Q2. Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent des chocs asymétriques ? Justifiez votre réponse.

1. La hausse du prix du pétrole
2. L'accueil des JO par la France
3. L'arrivée d'un million de réfugiés syriens en Allemagne
4. Une récession aux Etats-Unis
5. Un ouragan en méditerranée

6. Une baisse de la demande mondiale d'automobile
7. Une hausse des droits de douane américains sur le vin
8. La crise sanitaire mondiale du Covid-19

**Q3. Pourquoi les JO 2024 constituent-ils un choc asymétrique ? Ce choc est-il positif ou négatif ?**

Les JO constituent un choc asymétrique car seule la France est concernée par cet événement dans la zone euro. De plus, les JO sont un choc asymétrique positif car cet événement permet une hausse de la demande globale.

**Q4. Quelles sont les conséquences d'une hausse de la demande globale en France ? Barrez chaque réponse fautive et indiquez en face de chaque réponse juste, s'il s'agit d'un effet positif ou d'un effet négatif.**

- a. Une hausse de la croissance économique.
- b. Une baisse de la croissance économique.
- c. Une hausse du chômage.
- d. Une baisse du chômage.
- e. Une hausse du chômage.
- f. Une hausse de l'inflation.
- g. Une baisse de l'inflation.

**Q5. Suite à cette hausse de la demande globale, quelle politique devrait être mise en œuvre pour être favorable à la France ?**

Suite aux JO, l'inflation risque d'augmenter → Mise en œuvre d'une **politique monétaire restrictive** : en augmentant les taux d'intérêts directeurs, le coût du crédit augmente et les agents économiques empruntent moins, d'où une baisse de la consommation finale et de l'investissement provoquant le ralentissement de la croissance mais qui permet surtout une baisse de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie et in fine de baisser l'inflation.

**Q6. Cette politique monétaire restrictive serait-elle adaptée à l'ensemble de la zone euro ? Justifiez et illustrez votre réponse.**

Non cette politique monétaire restrictive ne serait pas adaptée à l'ensemble de la zone euro. En effet, en cas de choc asymétrique, seule une partie de la zone euro est affectée par cet événement. Par conséquent, les autres pays membres n'ont pas nécessairement connu une inflation importante. Or, mener une politique monétaire restrictive peut être dangereux pour l'économie de certains pays, notamment ceux ayant un fort taux de chômage et/ou un faible taux de croissance car la politique monétaire restrictive a pour effet de diminuer la demande globale ce qui joue donc un effet négatif sur la croissance et le chômage.

**Q7. Montrez que les défauts de coordination de la politique monétaire se renforcent en cas de choc asymétrique.**

Ainsi, les chocs asymétriques renforcent les défauts de coordination de la politique monétaire unique.

En effet, au sein de la zone euro, un pays qui subit un choc asymétrique ne peut pas utiliser la politique monétaire pour résorber le déséquilibre économique qui apparaît car elle est mise en œuvre par l'institution supranationale qu'est la BCE => chaque Etat-membre en intégrant la zone euro, perd sa souveraineté monétaire. La politique monétaire menée par la BCE pour toute la zone Euro est unique et ne peut pas concerner 1 seul pays.

Ainsi, si un pays de la zone euro subit un choc asymétrique négatif, sa conjoncture se dégrade (récession voire dépression et hausse du chômage). Il devra utiliser sa politique budgétaire (qui est elle-même soumise à des contraintes : les règles du PSC (voir 2°)).

La zone euro n'est donc pas une zone monétaire optimale\* puisqu'elle ne possède pas de mécanismes d'absorption des chocs asymétriques qui reposent surtout sur les politiques budgétaires nationales. Or ces dernières étant encadrées par le PSC, les gouvernements peuvent se retrouver face à un dilemme : ne pas respecter les règles ou subir la récession ... C'est ce que nous allons voir à présent.

\* **Zone monétaire optimale (ZMO)** = région géographique où l'utilisation d'une seule monnaie ou d'une politique monétaire commune est considérée comme bénéfique pour l'ensemble des pays membres.

## 2° Les chocs asymétriques limitent les politiques budgétaires discrétionnaires contraintes par le PSC

### Document 19. déficit, dette publique et croissance économique

	Pays-Bas	France
Déficit / Excédent public (en % du PIB)	+1,5	-2,5
Dette publique (en % du PIB)	52,4	98,4
Taux de croissance du PIB réel (en %)	2,6	1,7

Source : données Eurostat.

**Q1. Rappelez les deux critères du PSC concernant la dette publique et le déficit public des Etats membres de la zone euro ?**

Déficit public < à 3% du PIB et dette publique < à 60% du PIB.

**Q2. En faisant des recherches, précisez à combien s'élèvent la dette publique et le déficit public français en 2024 ?**

Déficit public = - 6,1% du PIB et la dette publique à près de 114% du PIB.

**Q3. Montrez qu'il est plus difficile pour la France de que pour les Pays-Bas de relancer la croissance économique.**

Il est plus difficile pour la France que pour les Pays-Bas de relancer sa croissance économique.

En effet, les politiques budgétaires sont encadrées par le PSC pour homogénéiser les situations économiques de la zone euro. Par conséquent, les politiques budgétaires sont contraintes par deux critères : premièrement le déficit public, qui ne doit pas dépasser 3% du PIB ; et la dette publique qui doit rester inférieure à 60% du PIB. Ainsi les pays membres n'ont pas la possibilité de relancer leur économie de manière illimitée. En 2018, la France est en déficit public alors que les Pays-Bas sont en excédent : leurs recettes sont supérieures à leurs dépenses et peuvent donc utiliser cet argent pour favoriser l'activité économique. Tandis que la France, en déficit proche de 3%, est limitée. De plus, la France ne peut pas emprunter pour combler le déficit et relancer son économie car sa dette publique atteint déjà 98,4% du PIB, ce qui dépasse largement les 60% autorisés par les institutions européennes. En revanche, les Pays-Bas, avec une dette inférieure aux règles imposées par le PSC, peuvent plus facilement emprunter et réinjecter cet argent dans l'économie du pays à travers une politique budgétaire de relance.

**Q4. Qu'en concluez-vous quant aux risques d'inefficacité de la politique budgétaire discrétionnaire sous contraintes du PSC, en cas de chocs asymétriques ?**

Ainsi, comme la politique budgétaire nationale est encadrée par le PSC, elle ne dispose pas de marges de manœuvre suffisantes et se heurte au risque d'inefficacité économique pour sauver l'économie du pays en crise en cas de chocs asymétriques.

En effet, le PSC limite la possibilité de mettre en place à l'échelle de la zone euro des politiques budgétaires expansives ambitieuses (en complément de la politique monétaire) pour relancer l'activité économique et favoriser la croissance économique de la zone euro.

Le PSC limite également la mise en place d'une politique budgétaire expansive à l'échelon national pour compléter les effets de la politique monétaire (selon la conjoncture économique du pays).

Les règles du PSC sont procycliques et n'ont pas empêché la crise des dettes souveraines.